

INTRODUCTION

Une Brève Présentation d'Andréa de Nerciat

Le Chevalier Andréa de Nerciat (1739 - 1800), dont la production littéraire s'étale entre 1775 et 1793, est généralement méconnu du public. Divers aspects de sa vie constituent une énigme pour la recherche, eu égard à la grande rareté des documents historiques. Nous savons donc peu de choses sur cet écrivain dont l'existence fut, par moments, obscure et mouvementée. Soldat ¹, aventurier, diplomate, libertin peut-être, il passe son temps à voyager en Europe. Nous le voyons en février 1780 à Cassel comme sous-bibliothécaire et, deux ans après, à Hesse-Rheinfeld-Rothenburg comme intendant des Bâtiments. En 1786, il se trouve à La Haye au moment où les patriotes hollandais se révoltent contre le Stathouder. La ville d'Amsterdam le nomme en hiver 1789 lieutenant-colonel d'un régiment d'infanterie, chargé de défendre Utrecht. Certains lui imputent des activités d'espionnage et de contre-espionnage ², mais jusqu'à nos jours les preuves n'ont pas été suffisantes pour établir ces faits. Toutefois, nous savons, grâce aux lettres manuscrites conservées aux Archives des Affaires étrangères, qu'il a été employé par l'état révolutionnaire. Ce dont nous pouvons être sûrs, c'est que Nerciat est envoyé à Naples en 1797 où la reine Marie-Caroline lui accorde une pension. En février 1798, elle le charge d'une mission secrète auprès du Pape. Il arrive à Rome au moment où les troupes françaises pénètrent dans la ville. Incarcéré au château Saint-Ange pour trahison, il passe deux ans dans ces

¹ Nerciat entame sa carrière militaire en 1759 en entrant comme lieutenant dans le bataillon de milices de la province de Bourgogne.

² Voir Guillaume Apollinaire, « Introduction à l'œuvre d'Andréa de Nerciat » suivi d'un « Essai bibliographique sur les œuvres d'Andréa de Nerciat », in *L'Œuvre du chevalier Andréa de Nerciat*, Paris, Bibliothèque des curieux, Coll. « Les Maîtres de l'amour », 1927 et in Plan de la Tour, Ed. d'Aujourd'hui, Coll. « Les Introuvables », [1910] 1985, pp. 1 - 55.

Cette introduction est intéressante à double titre : d'abord par la richesse des informations concernant l'œuvre du Chevalier, ensuite par l'évocation précise des mésaventures dont Nerciat avait été victime, notamment à Cassel. Cependant, comme ces mésaventures sont d'un caractère plutôt anecdotique, n'apportant rien d'essentiel à la chronologie de la vie de notre auteur, nous invitons tout lecteur curieux à consulter Apollinaire. Voir aussi l'excellente introduction à *Félicia*, par Jean-Michel Raynaud, in *Les Romanciers libertins du XVIIIe siècle*, tome II, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2005, pp. 1476 - 1492.

cachots. Nerciat est sans doute libéré lorsque les Napolitains reprennent le château en septembre 1799. Probablement un an plus tard, Nerciat, dont la santé est ruinée, meurt à Naples. Cependant, la date de la mort de notre auteur n'est pas réellement confirmée. Apollinaire³, Marion Toebbens⁴ et Raymond Trousson⁵ situent la mort de Nerciat en janvier 1800 tandis que Sarane Alexandrian⁶ et Desprez⁷ indiquent mars 1801. Desprez⁸ dit à ce propos que « [Nerciat] retourna à Naples [...] pour y mourir peu après, en mars 1801, et être enterré dans la chapelle des Andréa ». Puis il ajoute que « le seul document administratif concernant le décès de Nerciat est un certificat établi, en 1809, par le Marquis de Pescopagano. Ce document est cité dans l'acte de mariage du fils cadet de Nerciat⁹ [...] »¹⁰.

³ Guillaume Apollinaire, « Introduction à l'œuvre d'Andréa de Nerciat », in *L'Œuvre du chevalier Andréa de Nerciat*, Paris, Bibliothèque des curieux, Coll. « Les Maîtres de l'amour », 1927, p. 35.

⁴ Marion Luise Toebbens, *Etude des romans libertins du chevalier Andréa de Nerciat (1739 - 1800)*, thèse de doctorat sous la direction du Professeur Alice Parker, soutenue en 1974 à l'Université d'Alabama, p. 19.

⁵ *In Romans libertins du XVIIIe siècle*, Paris, Robert Laffont, Coll. « Bouquins », 1993, p. 1056.

⁶ Sarane Alexandrian, « Andréa de Nerciat et le libertinage chevaleresque », in *Les Libérateurs de l'amour*, Paris, Ed. du Seuil, Coll. « Points littérature », 1977, p. 55.

⁷ Desprez, « Le Chevalier de Nerciat à Naples » in *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, n° 9, avril 1959, p. 318.

⁸ *Ibidem*.

⁹ André-Louis-Philippe-Auguste, né en octobre 1783.

¹⁰ Pour plus d'informations voir Annexe : « Chronologie de la vie d'Andréa de Nerciat » ainsi que les pièces historiques.

Présentation de l'ensemble de l'œuvre de Nerciat

Nous voyons dans Andréa de Nerciat un homme de lettres à la production impressionnante et variée. L'ensemble de son œuvre représente vingt-six ouvrages dont environ la moitié consiste, à ce jour, en des attributions.¹¹ Ce florilège de créations littéraires se décompose de la manière suivante : cinq comédies¹², deux recueils de contes¹³, neuf romans - mémoires¹⁴, quatre romans à caractère théâtral¹⁵ et deux romans épistolaires¹⁶. A cela s'ajoutent un traité de l'art cabalistique¹⁷, des pièces musicales¹⁸, un vademecum¹⁹, ainsi qu'un très improbable almanach²⁰.

Hormis les comédies, l'ensemble de son œuvre fut « enterré » dans L'Enfer de la Bibliothèque Nationale de France pour cause d'outrage aux bonnes mœurs²¹. Aujourd'hui encore ces livres sont peu édités. Si en 1997 nous avons indiqué trois ouvrages disponibles aux catalogues des libraires²², nous pouvons aujourd'hui en

¹¹ Pour les diverses éditions voir dans l'Annexe « Essai bibliographique d'Andréa de Nerciat ».

¹² *Dorimon ou le Marquis de Clarville* (1775), *Constance ou l'heureuse témérité* (1780), *L'Amateur corrigé* (1781), *Les Rendez-vous nocturnes* et *Les Amants singuliers* (1787).

¹³ *Contes nouveaux* (éd. 1777), *Contes polissons (ou contes saugrenus)* (entre 1787 et 1799).

¹⁴ *Félicia ou mes fredaines* (1775), *Mon Noviciat ou les joies de Lolotte* (1792), *Monrose ou le libertin par fatalité* (1792), *Galanteries du jeune Chevalier de Faublas* (1788), *L'Odalisque ou histoire des amours de l'eunuque Zulphicara* (1779), *La belle Cauchoise ou mémoires d'une jolie normande devenue courtisane célèbre* (vers 1783 ?), *Julie philosophe ou le bon patriote* (1791), *Eléonore ou l'heureuse personne* (1799) ainsi qu'une mystérieuse traduction allemande publiée sous le nom de Nerciat : « *Geliebte Freundin* » traduisible par « *chère amie* » ou « *amie aimée* ».

¹⁵ *Le Diable au corps, œuvre posthume du très recommandable docteur Cazzoné, membre extraordinaire de la joyeuse faculté phallo-coïto-pygo-glottonomique* (éd. 1803), *Les Aphrodites ou Fragments thali-priapiques pour servir à l'histoire du plaisir* (1793), *La Matinée libertine ou les moments bien employés* (1787), *Œuvres de la Marquise de Palmarèze* (1789).

¹⁶ *Le Doctorat impromptu* (éd. 1788), *L'Etourdi* (1784).

¹⁷ *L'Urne de Zoroastre ou la clef de la science des mages*, ouvrage aujourd'hui perdu. Voir *infra*.

¹⁸ Voir *infra*.

¹⁹ *Vademecum des fouteurs, par le Docteur Cazzoné, membre de l'Académie* (1775).

²⁰ *L'Almanach de nuit, à l'instar de celui de la Marquise D.N.N.C., contenant des anecdotes nocturnes* (1776).

²¹ Voir *infra*.

²² *Félicia ou mes fredaines, in Romans Libertins du XVIIIe siècle*, sous la direction de Raymond Trousson, Paris, Robert Laffont, Coll. « Bouquins », 1993, 1995 et 1999, 1329 p. ; *Le Doctorat*

signaler cinq supplémentaires ²³, mais la liste est limitée à huit éditions facilement accessibles au lecteur ²⁴.

L'ensemble du corpus se scinde en trois groupes bien distincts : viennent d'abord les ouvrages dont Nerciat est l'auteur incontesté, puis les attributions possibles et, enfin, les attributions douteuses d'œuvres dont le Chevalier de Nerciat n'est très probablement pas l'auteur.

Il nous a paru nécessaire de présenter dans l'introduction de cette recherche un inventaire des ouvrages portant le nom de Nerciat. Les ouvrages de la plume même de notre auteur sont à ce jour encore trop ignorés ²⁵ et trop nombreuses sont, en effet, les attributions connues ou inconnues pour ne pas les prendre en considération. C'est à la lumière de ces explications que le lecteur comprendra la complexité du corpus de notre auteur et verra le nombre important d'ouvrages liés à cet auteur. ²⁶

impromptu, Paris, Actes Sud, Coll. « Babel », 1993, 87 p. ; *Les Aphrodites ou Fragments thali-priapiques pour servir à l'histoire du plaisir, Lampsaque, 1793*, sous la dir. de Jean-Claude Zylberstein, Paris, Editions 10/18, 1997, 571 p. (Aujourd'hui épuisé).

²³ *Le Diable au corps*, sous la dir. de Jean-Claude Zylberstein, Paris, Editions 10/18, 1997, 589 p. (Aujourd'hui épuisé) ; *Le Doctorat impromptu*, Paris, Libro, 2000, 86 p. ; *Lolotte*, Cadeilhan, Zulma, « Coll. Dix-Huit », 2001, 345 p. ; *Félicia*, Cadeilhan, Zulma, « Coll. Dix-Huit », 2002, 367 p. ; *Félicia*, in *Les Romanciers libertins du XVIIIe siècle*, tome II, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2005, pp. 591 - 872.

²⁴ Nous signalons, au passage, qu'il est très aisé de trouver notamment *Félicia*, *Le Diable* et *Les Aphrodites* chez les marchands de livres anciens.

Pour de plus amples informations voir dans l'Annexe « Essai bibliographique d'Andréa de Nerciat ».

²⁵ *Félicia* excepté, ainsi que, peut-être, *Le Diable* et *Les Aphrodites*.

²⁶ Nous signalons que quelques détails donnés ci-dessous sont également mentionnés dans « L'Essai bibliographique » consultable dans l'Annexe. Ces éléments cherchent alors à éclaircir quelque difficulté liée à la publication même de l'ouvrage.

INVENTAIRE DES OEUVRES

ATTRIBUTIONS SURES

COMEDIES

Dorimon ou Le Marquis de Clarville. Comédie, jouée pour la première fois à Versailles, le 18 décembre 1775, et terminée d'après l'effet de cette représentation, Strasbourg, Levrault, Gay, 1778, in-8, 96 p.

Avec un épigraphe : « *Forsan miseros, meliora sequentur....* » Virg.

Comédie en prose et en cinq actes avec un « Avertissement » et une « Dédicace » signée par le Chevalier de Nerciat :

« A ... M. L. D. D.

Qu'un auteur ambitieux fasse parade des noms et des titres d'un Protecteur illustre qui daigne agréer publiquement ses œuvres ; je n'envie point cet honneur. J'ose offrir cette faible production aux grâces, aux talents, à la sensibilité, aux vertus séparées de l'éclat du rang ; et ne nommant point l'Être précieux qui réunit tant d'attributs admirables, je sais, sans peine, ce que je dois à sa modestie. Puisse mon hommage ne point déplaire par sa témérité ! Quant à son insuffisance, elle lui sera pardonnée. Les Dieux comptent pour rien la valeur des sacrifices : ils n'apprécient que la ferveur et la pureté de l'intention.

Je suis, avec respect, M... votre très humble et très obéissant serviteur, le Chevalier de Nerciat, ancien Capitaine d'Infanterie au service de Danemark et ci-devant Gendarme de Garde de S M. T. C. »

La trame de la comédie est plus que banale : Dorimon, Marquis de Clarville, trouvé blessé dans la forêt du domaine de Saint-Hilaire, est recueilli par le maître des lieux, Saint-Hilaire. Cultivant une grande amitié avec son bienfaiteur, le héros ne manque pas de tomber amoureux de Laure, la fille de celui-ci. Cependant, Dorimon ne peut déclarer sa flamme, car Saint-Hilaire cherche le présumé meurtrier de son fils volage, qui serait un certain Marquis de Clarville. De là viennent de nombreux conflits intérieurs du héros. Après maintes longueurs pathétiques, la comédie se termine, comme il se doit, par un double mariage entre

Laure et Dorimon ainsi qu'entre le Baron, fils de Saint-Hilaire, et la sœur de Dorimon, de laquelle le Baron avait auparavant tenté d'abuser. D'où, comme le comprendra le lecteur, avait résulté le duel dans la forêt...

Dorimon est la seule des quatre comédies qui a été traduite. Nous la trouvons effectivement en Allemagne sous le titre : *Die würdige Mutter* ²⁷, Dresden, Waltherische Hofbuchhandlung, 1790, in-8, 148 p. « *Aus dem Französischen, nach dem Ritter von Nerciat umgearbeitet von Alois Friedrich Graf von Brühl.* » ²⁸ Le Comte von Brühl se présente dans sa préface non seulement comme un traducteur mais aussi comme un adaptateur de l'ouvrage. Il s'autorise à changer le titre, à ajouter ici et là quelques répliques à l'original et à renommer tous les personnages. Ainsi Dorimon devient, dans cette version allemande, par ailleurs plutôt fidèle, Eberhard von Adelsheim. La justification de von Brühl est simple : « puisque dans toutes les nations les mœurs sont différentes, comme leur langue, je pense qu'une pièce fait plus impression, lorsque langue et mœurs s'harmonisent. » ²⁹ Faisant une comédie allemande de la comédie française, le traducteur prétentieux ne manque pas de se féliciter du résultat : « Moi, j'ai été content [de cette adaptation] et même si mon applaudissement ne peut être une incitation à l'applaudissement général, je pense pourtant qu'il y aura des lecteurs qui ne seront pas tout à fait mécontents de cette nouvelle version. » ³⁰ Nous pensons que la traduction n'a pas été mieux accueillie que son original.

²⁷ *La Mère respectable.*

²⁸ Du français, d'après le Chevalier de Nerciat et adapté par A. F. Gr. v. B.

²⁹ « *da bei allen Nationen die Sitten so verschieden sind, wie ihre Sprache, so glaube ich, ein Stück macht mehr Eindruck, wenn Sprache und Sitten zusammen harmonieren.* »

Toutes les citations des critiques allemands ou anglais ont été traduites par nous-même.

³⁰ « *Mir hat es gefallen, und obgleich mein Beifall keine Richtschnur des allgemeinen Beifalls sein kann, so glaube ich doch, dass es Leser geben wird, die mit dieser neuen Bekanntschaft nicht gänzlich unzufrieden sein werden.* »

Constance ou l'heureuse témérité. Comédie en trois actes mêlée d'ariettes. Scène et musique de M. le Chevalier de Nerciat, Cassel, Imprimé chez P. O. HAMPE, 1780, petit in-4, 87 p.

Avec une épître dédicatoire de Nerciat à *Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Landgrave régnant de Hesse &c.* et signée : « Le très humble et très obéissant serviteur le Chevalier de Nerciat, conseiller de V. A. S. Sous-Bibliothécaire de VOTRE Musaeum [*sic*], Membre ordinaire de la Société des Antiquités de Cassel, et honoraire de l'Académie des Beaux Arts. »

L'intrigue est simple : « C'est l'éternelle histoire de l'ingénue promise à un Baron ridicule et qui, secondée par une soubrette intrigante, parvient à force de ruses à épouser son jeune amant. » ³¹

Représentée en 1781, *Constance* est la seule comédie musicale de Nerciat. Elle est en prose et les parties musicales consistent en une *Ouverture*, un *Air de Finette*, un *Air de Madame Armand* et un *Quatuor* en fin de la composition. Jean-Jacques Oliver voit *Constance* d'un œil favorable : « Pour la partition, si elle contient des maladresses et des négligences de style, qui dénotent un travail d'amateur, elle renferme un grand nombre de morceaux d'une heureuse inspiration, où ne manque ni la couleur, ni la vivacité. » ³² Apollinaire ajoute que « certains livrets d'aujourd'hui ne valent pas celui de *l'heureuse témérité* » ³³.

³¹ Jean-Jacques Olivier, *Les Comédiens français dans les cours d'Allemagne au XVIIIe siècle, 4^e série ; la cour du Landgrave Frédéric II de Hesse-Cassel*, Paris, Société Française d'imprimerie et de librairie, 1905, p. 48.

³² *Ibidem*.

³³ Guillaume Apollinaire, « Introduction à l'œuvre d'Andréa de Nerciat », *op. cit.*, p. 17.

Les Rendez-vous nocturnes ou l'aventure comique, Prague, Jean-Ferdinand Le Noble de Schönfeld, 1787, in-8. Comédie-proverbe en prose et en un seul acte. Avec un épigraphe : « Le monde chère Agnès est une étrange chose. » Arnolphe – Ecole des femmes – Acte II, scène 6.

Florise et sa suivante Moutonne donnent un rendez-vous nocturne à leurs soupirants respectifs dans le but de les séduire. Découvertes par l'oncle de Florise, elles se repentent et acceptent d'épouser leurs amants.

Les Amants singuliers ou le mariage par stratagème, Prague, Jean-Ferdinand Le Noble de Schönfeld, 1787, in-8. Comédie-proverbe en prose et en un seul acte. Avec un épigraphe : « De la gloire à l'oubli : le passage est rapide. » La Harpe.

Henriette doit choisir entre deux prétendants et prend pour époux celui qu'elle aime.

Ces deux comédies-proverbes n'ont été vues par aucun commentateur. Sarane Alexandrian confirme notre impression : « ces comédies, signalées sur des catalogues anciens, sont actuellement introuvables ; nul n'en a parlé et aucun indice ne laisse présumer qu'elles aient été représentées [...]. »³⁴ Les comédies de Nerciat n'ont guère eu de succès. L'auteur dit lui-même dans son « Avertissement » à *Dorimon* : « Si [*Dorimon*] a le bonheur de trouver des partisans dans cette classe estimable de lecteurs qui fait grâce à l'ouvrage le plus médiocre, pourvu qu'il intéresse le cœur, je serai trop récompensé d'avoir travaillé, une fois pour toutes, dans un genre pour lequel je n'ai plus moi-même d'enthousiasme, et qui est nul pour la réputation, à moins qu'on ne donne des chef-d'œuvres. »³⁵

³⁴ Sarane Alexandrian, *Les Libérateurs de l'amour*, Paris, Seuil, 1977, p. 72.

³⁵ *Dorimon*, Strasbourg, Levraut, Gay, 1778.

A ce jour, peu de critiques se sont prononcés à propos des comédies de Nerciat.³⁶ Le fait que celles-ci n'ont été éditées qu'une seule et unique fois pourrait renvoyer à un jugement de l'époque qui préfère les laisser sombrer dans l'oubli. Autant *Félicia* brille par sa drôlerie et les *Contes nouveaux* par leur esprit, autant les comédies se révèlent de la platitude la plus banale.

LE ROMAN - MEMOIRE

Félicia ou mes fredaines, Londres, [Paris], Cazin, 1775, 4 vol., in-18.

Avec un épigraphe :

Soit « La Faute en est aux Dieux qui me firent si belle. »

Soit « La Faute en est aux Dieux qui me firent si folle. »

C'est le roman le plus connu de Nerciat qui a été réédité à de nombreuses reprises.³⁷ Dans ce récit plein de verve, Félicia raconte ses fredaines et folies joyeuses qui se terminent, pour elle, par un mariage de raison avec le moribond Comte de L***.

Condamnations : « 1° Destruction ordonnée par arrêt du 31 décembre 1822, de la cour royale de Paris, pour outrages aux bonnes mœurs, inséré au Moniteur le 26 mars 1825. 2° Arrêt de la cour d'assises de la Seine du 9 août 1842, inséré au Moniteur le 15 décembre 1843. 3° Jugement du tribunal correctionnel d'Amiens, du 30 mai 1871. »³⁸

³⁶ Excepté Jean-Jacques Oliver et Guillaume Apollinaire pour *Constance*. Voir *supra*.

³⁷ Presque soixante fois. Voir Annexes, « Essai bibliographique ».

³⁸ Vital-Puissant, *Bibliographie anecdotique et raisonnée de tous les ouvrages d'Andréa de Nerciat*, par M de C***, Bibliophile Anglais, Londres, Job-Alex. Hooggs, 1876, pp. 36 - 37.

Monrose ou le libertin par fatalité : continuation de Félicia ou mes fredaines, [s.l.], 1792, 4 parties en 2 vol., 179 p., 214 p., 205 p. et 200 p.³⁹

Avec un épigraphe : « Mars, ô Vénus ! te devait ses loisirs. » *Quelque part.*

Monrose, qui a été édité seulement huit fois en France⁴⁰, la dernière datant de 1912, est la suite de *Félicia*. L'héroïne prend cette fois-ci la plume pour raconter les aventures, aussi mouvementées qu'érotiques, de son neveu Monrose.

Condamnations : « Il existe [...] deux arrêts contre cet ouvrage, prononcés en 1839 et 1852 ; on nous affirme qu'une condamnation concernant *Monrose*, a eu lieu encore au tribunal correctionnel de Lille, à la date du 2 janvier 1872. »⁴¹

³⁹ *L'Enfer de la Bibliothèque Nationale*, 1970, ajoute : « Nerciati a été souvent pillé. Dans son autobiographie intitulée : *Illyrine ou l'écueil de l'inexpérience* (Paris, l'an VII), La Morency a inséré des passages qu'elle empruntait à *Monrose* et sans prévenir le lecteur. On trouvera notamment, dans la lettre CXXI (Julie à Lise), un morceau pris dans la première partie de *Monrose*, au chapitre VI. »

⁴⁰ Voir Annexes, « Essai bibliographique ».

⁴¹ Vital-Puissant, *op. cit.*, pp. 39 - 40.

Mon Noviciat ou les joies de Lolotte, [s.l. ; s.n.], [Berlin], 1792, 2 vol., VII - 248 p. et 255 p.

Avec un épigraphe : « Pour être heureux, ô lubriques mortels ! / Faut-il, hélas, un trône et des autels ? » *Foutromanie*, chant I.

A vingt-quatre ans, Lolotte décide de relater ses aventures amoureuses qui se sont espacées sur les trois mois précédant son mariage avec M. de Mélambert. A l'époque, elle n'a que seize ans. ⁴²

Louis Perceau, sous le pseudonyme de Helpey, écrit dans sa notice à *Mon Noviciat* :

« C'est par cette édition en terre étrangère [Allemagne] qu'il faut expliquer l'insuccès apparent de *Mon Noviciat*, qui ne fut point alors réimprimé – pas davantage, d'ailleurs, que *Les Aphrodités*, publiées 1793 dans les mêmes conditions. Cependant, *Mon Noviciat* ne cède en rien à *Félicia*, que l'on continuait à réimprimer sans cesse. Si les Français ne connurent pas *Mon Noviciat*, les Allemands l'apprécièrent assez pour en publier une traduction dans les *Priapische Romane (Romans Priapiques)*. » ⁴³

Condamnations : « Destruction ordonnée par le Tribunal correctionnel de la Seine, le 12 mai 1865. (Aff. Contre Poulet-Malassis et consorts). » ⁴⁴

⁴² Le résumé que fait Malcom C. Cook de cet ouvrage peut prêter à confusions : « *Mon Noviciat*, comme le titre le suggère, concerne l'apprentissage [sexuel] d'une nonne, trois mois avant qu'elle se marie finalement. Des hommes arrivent pour des "parties nocturnes" déguisés en nonnes et de prévisibles orgies en résultent. Enfin, Lolotte, l'héroïne qui est dans le couvent, abandonne sa prétendue vie de chasteté pour épouser un vieil homme riche. Elle devient veuve, et à partir de ce moment-là, elle est libre d'apprécier les plaisirs procurés par un vigoureux Chevalier. », « *Mon noviciat, as the title suggests, concerns the instruction of a nun three months before she eventually marries. Men arrive for "parties nocturnes" disguised as nuns and the predictable orgies ensue. Finally Lolotte, the heroine who is in the convent, abandons her supposedly chaste life to marry a rich old man. She is widowed, and from then on is free to enjoy the pleasures offered to her by a lusty Chevalier.* » In « Politics in the fiction of the French Revolution, 1789 - 1794 », *SVEC*, n° 201, Oxford, The Voltaire Foundation, 1982, p. 269.

Lolotte n'est pas une nonne, mais une pensionnaire dans un couvent où elle habite avec sa mère. Les aventures avec le Chevalier de Francheville, neveu de Monsieur de Mélambert, se situent à l'intérieur des trois mois relatés.

⁴³ Louis Perceau, in *Mon Noviciat*, Paris, [s.n.], 1932, p. 6. Voir aussi l'Annexe, « Essai Bibliographique des œuvres d'Andréa de Nericiat ».

⁴⁴ http://www.bib.ulb.ac.be/Memoires/Poulet_Malassis/Auteur/Nericiat.html.

LE ROMAN A CARACTERE THEATRAL

Ce sont des romans qui se présentent comme des pièces de théâtre, avec indications scéniques et descriptions des acteurs. Cependant, Nerciat écrit dans le *Diable* : « Cette production dramatique, de nature à ne pouvoir occuper la scène, ne se pique point d'avoir une forme théâtrale. [...] Puisque vous ne verrez jamais les personnages sur la scène, il est bon d'aider un peu votre imagination et de vous donner une idée de leur figure. »

Editions pré-originales du Diable :

Les Ecartés du tempérament ou le catéchisme de Figaro ; esquisse dramatique, Londres, 1785, in-18, 172 p., ainsi que *Les Ecartés du libertinage et du tempérament ou vie licencieuse de la comtesse de Motte-en-feu, du vicomte de Molengin, du valet Pine-fort, de la Conbanal, d'un âne et de plusieurs autres personnages*. Nouvelle édition, à Conculix, chez l'abbé Boujarron, bon bretteur, 1793, in-18, 132 p.

La première édition porte un épigraphe : « Et flon, flon, flon, turelure, lure / Chacun a son ton et son allure ».

Ce sont des copies « non-conformes » du *Diable au corps* dont la première partie avait été dérobée à Nerciat et publiée, à son insu, sous les deux titres mentionnés. *Les Ecartés du tempérament ou le catéchisme de Figaro* sont précédés d'un « Avis des Editeurs » prétendant avoir trouvé le manuscrit qu'ils publient.⁴⁵ Cet ouvrage comporte les deux premières parties du *Diable*, allant du réveil de la Marquise jusqu'à la fin de l'épisode de l'âne.

⁴⁵ « On a trouvé cette pièce dans les papiers d'un libertin que son état mettait à portée de voir ce qu'on peut appeler *les roués de la bonne compagnie*. Nous voulons supposer que cette classe elle-même, toute dépravée qu'elle est, ne lui a rien fait voir d'aussi fort que ce qu'il décrit, et que l'imagination seule a créé ces tableaux lubriques ; mais chaque personnage a des traits qui semblent avoir été saisis d'après nature, ce qui nous a paru mériter que cette folie fût publiée. Les amateurs qui ont soutenu la lecture du *Portier*, de l'*Académie des Dames*, de l'*Arétin*, et autres productions de ce genre, ne seront point étonnés de celle-ci : elle ne les surpasse que par la singularité des effets qu'on voit ici produits par les mêmes causes. »

Nerciat, apprenant la supercherie, s'insurge contre des « Imprimeurs français, établis en Allemagne pour y faire une espèce de contrebande » critiquant, et le choix du titre pour l'ouvrage, et la qualité de la reproduction de son manuscrit : « Je ne conçois pas trop bien quelle avait pu être la spéculation des Editeurs, mais il est clair ou qu'ils n'ont pas su lire, ou qu'ils se sont fait une tâche de tout gêter. Pas le moindre écart, pas la moindre addition, le moindre retranchement qui ne soit un contre-sens, une platitude, ou du moins une faute contre le goût, sans parler des innombrables difformités purement typographiques. »⁴⁶ Cependant Nerciat, en qualité d'auteur lésé, est sévère. Ces éditeurs sauvages se sont contentés de donner des synonymes pour des verbes, les noms communs, les adjectifs qualificatifs ainsi que pour les adverbes, venant souvent, mais pas systématiquement, de la même famille du mot original. Si on trouve dans le *Figaro* « dédaigneusement » on trouve dans le *Diable* « avec dédain ». On trouve « reconnaître » pour « connaître » ou encore « l'heureux mortel » pour « qu'il est heureux ». Nombreux sont les passages où l'on repère des paraphrases dans le *Figaro* comme « Madame est très digne de réputation » là où le *Diable* imprime « Madame mérite bien sa réputation ».

Voici un exemple typique puisé dans les premières pages du *Figaro*⁴⁷ où la Marquise discute avec Philippine, sa femme de chambre :

« Philippine

Vous en serez dégoûtée pour la vie, Madame ; mais nous perdons du temps à dire des balivernes, j'ai cependant des choses de la dernière importance à révéler à Madame, il faut absolument que vous ayez la complaisance de les écouter. Ce Monsieur de Molengin dont nous parlons, n'a-t-il pas ramené, cette nuit, Monsieur le Marquis, mort-ivre (*lui, n'étant que gris*). Ne venaient-ils pas tout droit à votre appartement, et vous qui étiez en compagnie ?

⁴⁶ *Le Diable*, « Avertissement Nécessaire ».

⁴⁷ *Op. cit.*, p. 18.

Marquise

Tu me fais trembler.

Philippine

J'ai bien eu plus de peur que vous, ma foi. Monsieur avait le plus beau transport d'amour possible. [...] »

Ce passage se met en parallèle avec celui du ***Diable*** :

« Philippine

Vous en serez dégoûtée pour la vie, Madame. Mais nous perdons du temps à dire des balivernes. J'ai cependant des choses de la plus grande importance à vous communiquer, et je vous prie de les entendre.

Marquise

De quoi s'agit-il ?

Philippine

Ce M. de Molengin dont nous nous occupons, n'a-t-il pas ramené cette nuit M. le Marquis ? Celui-ci bien ivre, l'autre n'était que passablement aviné.

Marquise

C'est M. mon mari qui gâte comme cela les gens les moins faits pour partager ses excès. Eh bien !

Philippine

Eh bien, Madame, ces Messieurs venaient tout droit à votre appartement ; et vous qui n'étiez pas seule !...

Marquise

Tu me fais trembler.

Philippine

J'ai bien eu plus peur que vous, ma foi ! Monsieur avait le plus beau transport d'amour possible. »

Diabie au corps, œuvre posthume du très recommandable docteur Cazonné, membre extraordinaire de la joyeuse faculté phallo-coïto⁴⁸-pygoglottonomique [s.l. ; s.n.], [Mézières : Frémont ?] 1803, 3 vol., X - 253 p., 252 p. et 234 p.

Edition posthume, *Le Diabie* a été rédigé par Nerciat peut-être vers 1777 ⁴⁹ et se compose de neuf parties. Le lecteur peut y suivre les aventures érotiques de la Marquise et de son amie la Comtesse. Nerciat, dans la conclusion, qualifie son récit d'« érotique rapsodie ».

Condamnations : « Par arrêt du 5 décembre 1826, la chambre d'accusation (Paris) ordonna la destruction de cet ouvrage. Un arrêt de la cour d'assises de la Seine du 9 août 1842, condamne Regnier Becker, commissionnaire en marchandises, pour outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique, à six mois de prison et 200 francs d'amende, ordonnant en outre la destruction de l'ouvrage. Nouvelle condamnation en 1852. » ⁵⁰ « Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine en date du 9 août 1842, inséré au Moniteur du 15 décembre 1843 » ⁵¹

⁴⁸ Tous les critiques mettent « coïro ». Or, comme ce terme n'a aucun sens, nous corrigeons l'erreur.

⁴⁹ A vrai dire, la date n'est pas tout à fait certaine. Dans son introduction au *Diabie*, que Nerciat semble avoir écrit en 1789, il dit qu'il finissait l'ouvrage « douze ans » auparavant, raison pour laquelle nous le situons en 1777.

⁵⁰ Vital-Puissant, *op. cit.*, pp. 17-18.

⁵¹ http://www.bib.ulb.ac.be/Memoires/Poulet_Malassis/Auteur/Nerciat.html.

Les Aphrodites ou fragments thali-priapiques pour servir à l'histoire du plaisir, Lampsaque, 1793, 8 parties en 1 vol., in-8.

Avec un épigraphe : « Priape, soutiens mon haleine... » Piron, *Ode*.

S'inscrivant dans le même genre que le *Diable* où Nerciat fait déjà de nombreuses allusions aux confraternités du plaisir, *Les Aphrodites* sont, en quelque sorte, la suite de celui-ci. Nerciat y met en scène des anecdotes libertines qui se déroulent au sein d'un établissement luxueux, prévu pour le divertissement de la noblesse de son temps. La folichonne Comtesse du *Diable* exceptée, les personnages présentés n'y sont pourtant pas les mêmes.⁵²

Condamnations : « Par jugement de la 6^e chambre du Tribunal de police correctionnel de la Seine, en date du 2 juin 1865, est devenu définitif, le sieur Jules Gay, libraire éditeur, quai des Grands Augustins, n° 41, à Paris, déclaré coupable :

1° d'outrage à la morale publique et religieuse ainsi qu'aux bonnes mœurs ;

2° de vente d'ouvrages précédemment condamnés ;

3° de vente d'ouvrages sans nom d'imprimeur ;

4° de vente de dessins et gravures non autorisés par l'Administration ;

pour avoir, en 1864 et 1865, à Paris, publié, vendu ou mis en vente, *Les Aphrodites* et les gravures qui les accompagnent, a été condamné à 4 mois d'emprisonnement et 500 frs d'amende, par application des art. 1 et 8 de la loi du 17 mai 1819, 27 de la loi du 26 mai 1819, 19 de la loi du 21 octobre 1814 et 22 du décret du 17 février 1852. (Le même jugement a ordonné la destruction des exemplaires qui ont été saisis, ainsi que celle de tous ceux qui le seraient ultérieurement ; Moniteur du 8 novembre 1865). »⁵³

⁵² Y est également mentionné le Chevalier de Francheville. Voir Chapitre 9^e : LA POETIQUE DE LA VIRTUOSITE, « L'Entrecroisement des personnages ».

⁵³ http://www.bib.ulb.ac.be/Memoires/Poulet_Malassis/Auteur/Nerciat.html.

LE RECIT EPISTOLAIRE

Le Doctorat impromptu, [s.l., s.n.], 1788, III - 120 p., avec un « Avis des éditeurs ».

Ce court récit, d'environ 70 pages, consiste en deux lettres écrites par Erosie à son amie de couvent, Juliette. L'héroïne y relate de quelle manière elle a fini par apprécier les faveurs des hommes, dont elle avait été auparavant déçue. Les lettres sont datées de Fontainebleau ; la première *le 3 novembre 17*** et la deuxième *le 5 novembre 1788*. A notre connaissance, c'est le seul écrit épistolaire de Nerciat.

Pas de condamnations : ⁵⁴

CONTES

Contes nouveaux, Liège, [s.n.], 1777, in-8, VII - 134 p.

Avec un épigraphe : « *Sine me, liber ibis in urbem.* » Ovidius.

L'ensemble de l'ouvrage se compose d'un *Prologue* et de 15 contes en vers ⁵⁵ dont 12 numérotés ⁵⁶ : I. *La Veillée des procureurs* – II. *Le Feu d'hymen* – III. *La Rancune posthume* – IV. *Les Amours modernes* – V. *Le Superflu du régime* – VI. *La Duchesse* – VII. *Les Preuves sans réplique* – VIII. *L'Âme en peine* – IX. *L'Incertitude et la barbe* – X. *L'Oracle imaginaire* – XI. *Le Manchot* – XII. *Les Bas - Céphise. Elégie* – *Le Souhait – Vérité. La Femme accomplie.*

⁵⁴ Ni Vital-Puissant, *op. cit.*, ni Pascal Pia, *Les Livres de l'Enfer*, Paris, Fayard, 1998, ne mentionnent de condamnations.

⁵⁵ Par opposition aux *Contes polissons* qui sont en prose.

⁵⁶ Attention : ne pas confondre *Les Amours modernes* avec le quatrième conte en prose des *Contes polissons* (*Contes saugrenus*) qui porte le même titre !

Ce petit ouvrage est précédé d'une épître dédicatoire de Nerciat à Son Altesse le Prince de Ligne avec lequel notre auteur semble avoir voyagé :

*Daignez adopter, monseigneur,
Enfants nés dans votre province :
Je ne les présente au grand prince
(Ne sont dignes de cet honneur)
Mais au très aimable amateur
Près de qui plus d'un maître est mince.*

*Bientôt les follets que voici
Vont se répandre loin d'ici :
Dans le monde, s'ils peuvent dire
Que LIGNE a daigné leur sourire,
De leur destin je n'ai souci.*

*Nulle œuvre, on le sait, n'est parfaite :
Telle de percer vient à bout,
Bientôt on la prône partout.
D'où vient que si bien on la traite ?
D'où vient que sa fortune est faite ?
On a vu le cachet du GOUT.*

*Je suis avec respect,
Monseigneur,
De Votre Altesse,
Le très humble et très obéissant serviteur,*

Le Chevalier de NERCIAT

A propos des *Contes*, les avis des critiques sont partagés. Van Bever les qualifie de « faibles ». D'après lui, « ils ne retiennent l'attention que grâce à l'accent de vérité de quelques-unes des anecdotes qu'ils consignent. Une légère gaze les recouvre mais sans rien laisser deviner d'impertinent ni de trop libre. C'est une

débauche d'esprit, où les sens et l'imagination entrent pour peu de chose »⁵⁷. Hubert Juin partage cet avis-là : « de tous les récits de Nerciat, c'est bien le plus mauvais »⁵⁸. Marion Toebbens est plus enthousiaste : « il y a des contes tout à fait réussis, racontés avec verve et rédigés dans la meilleure tradition de La Fontaine ; [...]. »⁵⁹ Nous ne pouvons qu'adhérer à ce jugement. Ces contes brillent par un esprit et un comique exemplaire. Ils mériteraient certainement d'être réédités.

Condamnations : « Destruction ordonnée par le Tribunal correctionnel de Lille le 6 mai 1868 et inséré au Moniteur le 19 septembre 1868. Applicable aux *Contes nouveaux* commençant par ces mots : "Nerciat, Andréa Robert," finissant par ceux-ci : "L'Athénien cynique", et contenant des outrages à la morale publique et religieuse, ainsi qu'aux bonnes mœurs. (Affaire contre Duquesne) »⁶⁰

PIECES MUSICALES

Andréa de Nerciat a également écrit des ariettes dont les plus connues sont *Rose choisie*, *Mon cœur soupire*, *La Raison surprise par l'amour* ainsi qu'une *Romance*.⁶¹

⁵⁷ Adolphe van Bever, *Les conteurs libertins du XVIIIe siècle*, 2^e série, Paris, E. Sansot, 1905, pp. 43 - 45 sur Nerciat.

⁵⁸ Hubert Juin, in *Dictionnaire des œuvres érotiques*, Paris, Robert Laffont, Coll. « Bouquins », 2001, p. 119.

⁵⁹ Marion L. Toebbens, *Etude des romans libertins du chevalier Andréa de Nerciat*, thèse de doctorat sous la direction du professeur Alice Parker, soutenue en 1974 à l'Université d'Alabama, p. 23.

⁶⁰ http://www.bib.ulb.ac.be/Memoires/Poulet_Malassis/Auteur/Nerciat.html.

⁶¹ Voir Annexe « Morceaux de Musique ».

OUVRAGE CABALISTIQUE

L'Urne de Zoroastre ou la clef de la science des marges

Une tradition de famille voudrait que l'écrivain ait composé un traité de l'art cabalistique, cependant cet ouvrage semble avoir été perdu. ⁶² George-Auguste, fils de Nerciat, écrit à ce propos : « J'ai passé chez Monsieur Beuchot pour lui présenter mes hommages et lui remettre un bout de notice sur l'auteur de *Félicia* etc. Quant à l'ouvrage *L'Urne de Zoroastre*, le seul exemplaire qu'il en avait envoyé à sa famille fut confié par Mr Ducaurroy mon ami, à une personne dont depuis 16 ans la trace s'est perdue. Ma mère croit qu'il avait été imprimé à Neuwien. [...] » ⁶³

⁶² Vital-Puissant, *op. cit.*, pp. 52 - 53, écrit à propos de cet ouvrage : « Cet ouvrage est cité par Beuchot dans la Biographie universelle de Michaud, et dans la Nouvelle Biographie générale de Didot. Est-ce une pièce de théâtre ? Est-ce un roman ? Aucune bibliographie ne l'indique. Ce livre presque inconnu doit être très rare. Peut-être est-il une satire sur Mesmer ou Cagliostro, très célèbres à l'époque de Nerciat, par leur charlatanisme et leurs découvertes prétendument scientifiques. Nous nous rappelons pourtant avoir vu cet ouvrage figurer dans un catalogue publié en mars 1875, par la librairie Th. Sluys, à Bruxelles. Ce bulletin très curieux a pour titre : « *Catalogue d'une très belle collection de livres anciens, consacrés aux femmes, à l'amour, au mariage, ouvrages facétieux, satiriques, gaillards, scatalogiques, burlesques, raretés, curiosités, etc.* » Nous avons rencontré sous le n° 879, *L'Urne de Zoroastre*, coté au prix de 30 frs, avec la qualification de « *rarissime* ». Malheureusement, malgré l'habitude de cet éditeur, de faire suivre le plus souvent, ses livres à prix marqués, d'une excellente notice descriptive et bibliographique, aucune note explicative n'était jointe à l'ouvrage de Nerciat. Force nous est donc aujourd'hui de rester à cet égard, dans notre perplexité, en laissant à d'autres la chance d'être plus heureux que nous. »

⁶³ Lettre inédite de George-Auguste de Nerciat adressée le 25 octobre 18?? à A. Beuchot. (B.n.F. Ms. fr. nouv. acq. 5203, pièce 281).

LES ATTRIBUTIONS POSSIBLES

En face d'une production dont l'attribution à Nerciat est sûre et certaine, parce que l'auteur a signé ses ouvrages ou du moins les a avoués, le critique se trouve confronté à un certain nombre d'œuvres pour lesquelles l'hésitation demeure. Ce sont des écrits qui ont été édités du vivant de notre auteur, reflétant un certain libertinage érotique et dont l'attribution a été attestée par certains critiques. Cet ensemble se compose d'une comédie, de trois romans ainsi que d'un vademecum.

COMEDIES

L'Amateur corrigé, comédie en trois actes et en prose par M. N. ⁶⁴, Amsterdam - Paris, chez la veuve Ballard & Fils, Imprimeurs-Libraires du Roi, rue des Mathurins. Et chez Legras, Libraire, Quai des Augustins, 1781, in-8, 96 p.

Avec un avis du libraire. ⁶⁵

Cioranescu est le seul à le mentionner et l'attribuer à Nerciat. ⁶⁶ Marion Toebeens l'évoque, le critique et doute qu'il soit de la main de notre auteur : « cette comédie

⁶⁴ La British Library, cote : 11738.a.23.(4.), donne : « *id. est* CARRIERE-Doisin, A. DEVERGERS pseud. d'Armand CHAPEAU. » A ce jour, nous ne l'avons trouvé nulle part ailleurs.

⁶⁵ « Il y a plus de vingt ans que cette comédie est faite ; l'auteur la croyait trop faible pour le théâtre et pour l'impression. En prenant communication de son manuscrit, nous avons trouvé le plan de cette pièce très vaste, le sujet intéressant et l'intrigue bien conduite. Nous osons même croire qu'il n'y a point de lecteur instruit, qui ne soit très satisfait en la lisant, parce qu'elle est en effet plus faite pour plaire aux personnes éclairées qu'au vulgaire. Lorsque la comédie du *Connaisseur* parut, l'auteur de celle-ci prit un acte public de l'existence de son ouvrage dans l'Année Littéraire : il craignit d'être accusé d'un plagiat, si l'idée lui venait un jour de le faire imprimer. Cette crainte nous paraît déplacée, ces deux pièces n'ont de ressemblance entre elles, que celle que peut leur donner le premier personnage, qui dans l'une et dans l'autre, est un amateur des sciences ; mais la marche de ces deux pièces est totalement différente, et nous espérons que nos lecteurs en jugeront ainsi. Si le public accueille cette pièce, nous pourrions en imprimer d'autres du même auteur, faites aussi depuis plus de vingt ans et qui nous ont paru n'être pas inférieures à *L'Amateur corrigé*. Nous craignons cependant que l'intérêt du premier acte de la pièce que nous publions, ne soit un peu affaibli par l'exposition du sujet ; mais nous croyons que le second et troisième sont d'un grand effet. »

⁶⁶ Alexandre Cioranescu, *Bibliographie de la littérature française du XVIIIe siècle*, t. II, n° 287, Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1969.

est mal faite, sans intérêt, avec des dialogues plats. Elle manque en outre les [sic] instructions pour la mise en scène que Nerciat a l'habitude de donner. Nous tenons cette attribution pour fausse. »⁶⁷ A ce jour, nous ne l'avons trouvée qu'à la British Library.

Cette comédie est, en quelque sorte, un plagiat du *Bourgeois gentilhomme* de Molière, où quelques personnages rusés abusent de la naïveté de Didamas trop avide d'un savoir historique. Le ridicule atteint son point culminant lorsque « l'amateur » tente de s'approprier les cendres de Virgile. Comme le titre l'indique, le personnage sera corrigé de sa manie ridicule.

Le fait que la lettre « N » se trouve sur l'édition justifie-t-il l'attribution à Nerciat ? L'argument nous paraît trop faible, d'autant plus que l'échec des autres comédies n'a guère pu inciter notre auteur à réitérer son expérience théâtrale.

LE ROMAN - MEMOIRE

Julie philosophe ou le bon patriote. Histoire à peu près véritable d'une citoyenne active qui a été tour à tour agent et victime dans les dernières révolutions de la Hollande, du Brabant et de la France, Tome premier [second], [s.l. ; s.n.], 1791. 2 vol., in-12, 315 p. et 224 p.

La trame de ce roman libertin se résume parfaitement dans son titre : à la manière de Félicia, Julie relate ses aventures amoureuses et érotiques.

Apollinaire est le seul critique à émettre l'hypothèse que l'ouvrage pourrait appartenir à Andréa de Nerciat et à spéculer sur sa portée : « s'il se confirmait que

⁶⁷ Marion Luise Toebbens, *Etude des romans libertins du chevalier Andréa de Nerciat*, op. cit., pp. 25 - 26.

Julie philosophe est l'œuvre du galant chevalier, on aurait ainsi de nouveaux détails touchant la vie et les fréquentations de l'adorable et un peu inquiétant Andréa de Nerciat. »⁶⁸ Quant à Hubert Juin, il se contente de développer les propos de son aîné.⁶⁹ Marion Toebbens, d'après nous plus perspicace, doute que le Chevalier en soit l'auteur :

« Julie raisonne souvent et bien ; beaucoup de chapitres commencent par des réflexions philosophiques. Cette particularité n'est pas dans le genre de Nerciat. Outre quelques invraisemblances qui n'auraient pas échappées [*sic*] au chevalier, le livre contient des négligences de style (certaines phrases reviennent presque mot pour mot, différentes personnes portent le même nom). L'auteur a d'ailleurs mis en scène plusieurs personnages du temps : Calonne, Thévenot de Morande, Mirabeau, la comtesse de la Mothe. Ce procédé est contraire à l'usage du chevalier. Un dernier point : au deuxième livre l'auteur se déchaîne contre les officiers. Il nous semble peu probable qu'une telle tirade peut [*sic*] être sortie de la plume de Nerciat car la plupart de ses héros sont des militaires. »⁷⁰

A ces arguments très convaincants, s'ajoute un procédé stylistique très peu fréquent chez Nerciat. L'auteur de *Julie* a une manière très particulière d'introduire les noms de ses personnages qu'il dote d'un nombre important d'appellations avant d'énoncer leurs prénoms et noms.⁷¹ Ainsi Julie rencontre un certain Monsieur Van Vlieten qui est introduit comme « un homme d'un certain âge » et ensuite qualifié de « seigneur », « bourgmestre régent », « matador hollandais », « seigneur régent », « Hollandais », « régent », encore une fois de « seigneur régent » et de nouveau d'« Hollandais ». C'est uniquement quatre pages après l'apparition du personnage que le lecteur apprend qu'il se nomme Van Vlieten.⁷²

⁶⁸ Guillaume Apollinaire, *in Julie philosophe*, Paris, Bibliothèque des curieux, Coll. « Le Coffret du bibliophile. Les romans libertins », 1910, vol. 1^e, p. IV.

⁶⁹ *In Dictionnaire des œuvres érotiques*, *op. cit.*, p. 252.

⁷⁰ Marion L. Toebbens, *Etude des romans libertins du chevalier Andréa de Nerciat*, *op. cit.*, pp. 28 - 29.

⁷¹ Il arrive pourtant à Nerciat de donner plusieurs noms à ses personnages. Voir Chapitre 9^e : LA POETIQUE DE LA VIRTUOSITE, « Les Changements de noms ». Si, chez notre auteur, il s'agit d'un jeu, ici il nous semble s'agir d'un procédé stylistique.

⁷² *Julie philosophe*, Paris, Tchou, « Collection Mémoires indiscrets », 1968, vol. 1^e, pp. 86 - 89.

Ce procédé, très prédominant dans cette narration, mériterait d'être exploité pour trouver son véritable auteur.

Eléonore ou l'heureuse personne. Deuxième Edition, Paris, Chez les Marchands de Nouveautés, an VIII, [1799 - 1800], 178 p.

Pour qu'elle puisse goûter aussi bien aux plaisirs féminins que masculins, un sylphe accorde à Eléonore la faculté de se transformer successivement, une fois par an et pendant une année, soit en homme, soit en femme et cela pour le restant de sa vie.

Ce récit charmant, uniquement attribué à Nerciat par la Bibliothèque Centrale de Troyes ⁷³, n'est mentionné par aucun critique comme provenant d'Andréa de Nerciat. Alfred Rose ⁷⁴, Patrick Kearney ⁷⁵, Pascal Pia ⁷⁶ ainsi que le *Dictionnaire érotique* ⁷⁷ citent le récit comme œuvre anonyme. Pia donne deux résumés incomplets ou au moins imprécis de la trame, le deuxième provenant de la plume de Poulet-Malassis, ⁷⁸ et jette en même temps un doute sur la parution de la première édition qu'il situe en 1779. ⁷⁹ Nous ne pouvons ni confirmer ni infirmer cette date, car l'exégète est le seul à l'indiquer. Cependant, une publication de 1799 est sûre. C'est toutefois l'époque où Nerciat a été incarcéré au château de Saint-Ange à Rome. Il était donc peu à même de publier cet ouvrage.

⁷³ Troyes : d.g.23967.

⁷⁴ Alfred Rose, *Registrum Librorum Eroticorum [...]*, New York, Jack Brussel, 1965, vol. 1e, p. 113.

⁷⁵ Patrick Kearney, *The Private Case*, *op. cit.*, p. 172.

⁷⁶ Pascal Pia, *Les Livres de l'Enfer*, *op. cit.*, p. 230.

⁷⁷ *Le Dictionnaire des œuvres érotiques*, *op. cit.*, p. 154.

⁷⁸ « Roman dont l'héroïne est une religieuse changée en homme pendant un an. », *in Livres de l'Enfer*, *op. cit.*, p. 230.

⁷⁹ « piquant roman paru en 1779 "où un sylphe accorde à une jeune fille la faculté d'être tour à tour homme et femme (comme Tirésias)". », *ibidem*.

Reste à ajouter que l'article « Eléonore » proposé par Jean-Paul Ponthus dans le *Dictionnaire des œuvres érotiques* nous a hautement intriguée. En effet, le résumé ne correspond nullement au récit dont nous avons pris connaissance. Monsieur Ponthus aurait-il eu en main une autre version des aventures d'Eléonore ?

LE ROMAN A CARACTERE THEATRAL

La Matinée libertine ou les moments bien employés, à Cythère, 1787, 144 p.

C'est un écrit qui se situe dans la même veine et dans le même style que ceux du *Diable* et des *Aphrodites*. Comme le titre le laisse pressentir, il s'agit de la description d'une matinée passée par une jeune Comtesse. Le récit se compose de quatre dialogues où règnent frivolité et libertinage.

En ce qui concerne la *Matinée*, les avis des critiques restent partagés. D'un côté Vital-Puissant, Poulet-Malassis et Marion Toebeans l'attribueraient plutôt à Mérard de Saint-Just, tandis que Apollinaire, Kearney, Denise Miège, Hubert Juin et Sarane Alexandrian l'octroieraient à Nerciat.⁸⁰ Bizarrement les critiques principaux des deux camps utilisent le même argument pour affirmer l'origine de ces dialogues : Vital-Puissant estime que « l'ouvrage [...] a été faussement attribué à Nerciat. Il appartient à Mérard de Saint-Just ; ce sont les canevas des scènes de la *Petite maison* de cet auteur, proverbe qui se trouve sous sa forme définitive au tome 1^{er} des *Œuvres de la marquise de Palmarèze*. »⁸¹ A cela Apollinaire oppose : « Ces dialogues érotiques sont certainement de Nerciat, cependant comme ils se trouvent sous leur forme définitive au tome 1^{er} des *Œuvres de la marquise de Palmarèze*, on les attribue généralement à Mérard de

⁸⁰ Pascal Pia, in *Livre de l'Enfer*, *op. cit.*, p. 888, mentionne l'ouvrage et cite Nerciat sans se prononcer.

⁸¹ Vital-Puissant, *op.cit.*, p. 51.

Saint-Just qui a changé les noms et le titre. Il est aujourd'hui démontré que Mérard de Saint-Just était un plagiaire. » ⁸²

La discussion nous paraît peu fructueuse, d'autant plus qu'Apollinaire omet de préciser sur quels critères il s'appuie. *La Matinée* est-elle donc de Nerciat ? Nous l'ignorons, bien que l'ouvrage s'inscrive dans la cohérence de l'ensemble du corpus du Chevalier. Une chose est cependant sûre : Nerciat a connu le récit et le cite dans *Les Aphrodites* : « La Marquise [...] se fait rendre par Belamour un petit service fort agréable dont elle attend l'effet en lisant un des plus chauds passages de la *Matinée libertine* [...]. » ⁸³ Pour Marion Toebbens cette citation serait plutôt un argument contre la paternité de Nerciat : « Mais le fait qu'il ne donne aucun renseignement sur l'ouvrage indique plutôt qu'il ne l'a pas écrit, car lorsqu'il parle de ses propres romans (dans *Monrose* et dans le *Diable au corps*), Nerciat ne laisse pas de doute qu'il en est l'auteur. » ⁸⁴ Nous ne sommes pas si sûre de ce qu'avance ce chercheur. Dans *Monrose*, l'auteur fait des renvois neutres à *Félicia* et dans le *Diable* nous n'avons trouvé aucune allusion à l'une des œuvres de notre auteur. L'ouvrage le plus chargé d'allusions du Chevalier à sa propre production est *Les Aphrodites* où Nerciat, outre la *Matinée*, cite le *Diable* et *Mon Noviciat*, sans pourtant se dévoiler comme leur auteur.

Pas de condamnations. ⁸⁵

⁸² Guillaume Apollinaire, in *L'Œuvre du chevalier Andréa de Nerciat*, Paris, Bibliothèque des curieux, Coll. « Les Maîtres de l'amour », 1927, p. 51.

⁸³ *Les Aphrodites*, Paris, 10/18, Coll. « Domaine française », 1997, p. 111.

⁸⁴ Marion L. Toebbens, *Etude des romans libertins du chevalier Andréa de Nerciat*, op. cit., p. 32.

⁸⁵ Vital-Puissant, op.cit., p. 51.

Le cas de la *Matinée* nous amène tout naturellement à évoquer les **Œuvres de la Marquise de Palmarèze**⁸⁶, Par-Tout et pour tous les temps ; Khel (sic : de l'impr. de F. Chanson), 1789, 3 parties en 2 vol., 248 p., 184 p. et 136 p.

Vol. 2, pp. 7 - 120. Comédie-proverbe.

Avec un épigraphe : « *Cheironomon Ledam molli saltante Bathyllo, Tuccia sesicæ non imperat ; Appula gannit, Sicut in amplexu.* » Juv. Sat. VI, vers 63.

La première partie de ce volume consiste effectivement en des extraits de la *Matinée* annoncée sous le titre de *La Folle Journée ou la petite maison*. La deuxième partie provient d'un autre auteur dont nous ignorons, à ce moment, l'identité et qui pourrait bien être M. de Saint-Just. L'ensemble se décompose de la manière suivante : l'acte I contient 8 scènes dont les scènes 2, 6, 7, 8 sont des extraits de *La Matinée libertine*. L'acte II contient onze scènes consistant en la description d'une partie carrée qui se termine par l'arrestation de la Marquise de Palmarèze par son époux jaloux. Ce même acte contient deux proverbes : « *gaudeant bene nati* »⁸⁷ ainsi que « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. »⁸⁸

La Bibliothèque Municipale de Lyon paraît être la seule à avoir pris le parti d'annoncer conjointement les noms de Nerciat et de Saint-Just dans son catalogue.⁸⁹

⁸⁶ BnF : Enfer 382. Note de la BnF : « T 2 seul, contenant les 2e et 3e parties. Même ouvrage que les *Folies de la jeunesse de Sir S. Peters Talassa-Aitheï.* »

⁸⁷ Scène 10.

⁸⁸ Scène 11.

⁸⁹ Bibliothèque Municipale de Lyon, cote : Res. 812992.

VADEMECUM

Le Vademecum des fouteurs, par le docteur Cazzoné, membre de l'Académie, Lampsaque, Au temple de Priape, 1775, in-12, 36 p.

Petit ouvrage en vers qui se compose de la manière suivante : *Préface.- Avis aux fouteurs.- Introduction.- I. Le Branlage en pine et en con. – II. Le Baiser. – III. Le Suçage. – IV. L'Enculage. – V. Le Baiser à trois. – Epilogue.*

Le problème de l'attribution semble exclusivement trouver sa source chez Vital-Puissant, unique critique à consacrer une page à cet ouvrage :

« Cette plaquette de trente-six pages écrite en vers, est rarissime et n'est même citée dans aucune bibliographie parue jusqu'à ce jour. Ce livre traite *ex professo* de toutes les règles de cet art fameux que l'antiquité avait défié dans le divin Priape. L'auteur ne se laisse détourner sur aucun point, quelque scabreux qu'il soit ; il pousse son voyage jusqu'à Sodome et Gomorrhe, avec la même verve et le même esprit qui règnent si généreusement dans les *Aphrodites* et le *Diable au corps*. Il ne recule devant rien. Aussi est-ce avec raison qu'on attribue cet ouvrage supérieurement écrit et qui est certainement le fait d'un connaisseur émérite dans les matières exposées, au fameux docteur en phallurgie, le célèbre Andréa de Nerciat. Quant à nous, cette paternité ne nous paraît aucunement douteuse. »⁹⁰

Apollinaire⁹¹ ne se prononce pas quant à l'auteur du vademecum, se contentant de citer Vital-Puissant. Marion Toebbens, de son côté, signale la note d'Apollinaire à cause de la grande rareté de l'ouvrage⁹². D'ailleurs la seule bibliothèque qui semble posséder l'ouvrage est la British Library. Patrick Kearney le liste sous le nom de Nerciat.⁹³

⁹⁰ Vital-Puissant, *op. cit.*, pp. 44 - 45.

⁹¹ Guillaume Apollinaire, *op. cit.*, p. 55.

⁹² Marion L. Toebbens, *Etude des romans libertins du chevalier Andréa [...]*, *op. cit.*, p. 29.

⁹³ Patrick Kearney, *P.C.*, *op. cit.*, p. 92. Cote : P.C.30.b.5

En ce qui concerne l'éloge que fait Vital-Puissant de la qualité de l'écriture du vademecum, nous estimons que l'exégète a été peut-être un peu trop enthousiaste. Cet ouvrage en vers est d'une grande vulgarité et manque de l'habituelle finesse dont Nerciat fait généralement preuve. L'ensemble se distingue par une crudité de langage qui, au lieu de dévoiler, tente au contraire, de tout salir. Il en témoigne « Avis aux Fouteurs » :

« C'est en vain qu'à Cythère un impudent fouteur
Pense d'un jeune con sonder la profondeur ;
S'il n'a reçu du ciel une nerveuse andouille,
S'il ne sent bouillonner le foutre dans sa couille,
Dans ses désirs charnels, il est toujours captif ;
Pour lui Vénus est sourde et Priape est rétif
O vous donc ! qui brûlant d'une ardeur périlleuse,
Courez du bon fouteur la carrière épineuse,
N'allez pas sur un con sans fruit, vous consumer,
Ni prendre pour amour un désir d'enconner ;
Craignez d'un vain plaisir, les trompeuses amorces
Et consultez longtemps votre engin et vos forces. »

Le nom du Docteur Cazzoné, mentionné dans le titre, est-il le seul élément qui justifierait la paternité de Nerciat ? Il est vrai, l'auteur aurait rédigé le *Diable* soit vers 1776 ou encore vers 1777. Or, le *Vademecum* est de la même année que *Félicia*. Cependant, l'argument nous paraît faible et il faudrait d'autres éléments plus pertinents pour prêter l'ouvrage au Chevalier de Nerciat.

Condamnations : plus que probables...

ATTRIBUTIONS DOUTEUSES

Ce sont des écrits dont nous pouvons être pratiquement certains qu'ils ne proviennent point de la plume de notre auteur. Soit supercheries⁹⁴, soit attributions des éditeurs à titre commercial⁹⁵ pour tirer profit de la renommée de l'auteur de *Félicia*. Ces ouvrages ne nous inspirent que des doutes, quant à leur appartenance à notre auteur. L'ensemble se compose de quatre romans, d'un récit épistolaire, d'un recueil de contes et d'un mystérieux almanach.

LE ROMAN - MEMOIRE

L'Odalisque ou histoire des amours de l'eunuque Zulphicara, ouvrage traduit du turc par Voltaire, Constantinople, Chez Ibrahim Bechas⁹⁶, imprimeur du Grand Vizir, 1779, in-8, 85 p. Avec un « Avis de l'éditeur », une « Préface turque », une « Approbation du Muphti » ainsi que des « Réflexions sur *L'Odalisque*, discours préliminaires ou avant-propos ».

L'eunuque Zulphicara raconte à un compagnon de voyage sa déception amoureuse : tombé éperdument amoureux de la belle Zéni, fille du harem, celle-ci lui accorde ses faveurs jusqu'au jour où elle est appelée à servir le sultan... A l'instant même qu'elle apprend l'heureuse nouvelle, elle oublie son eunuque qui ne s'en remettra pas.

Nous lisons dans « L'Avis de l'éditeur » l'explication de l'appartenance du court récit : « Voltaire a composé cet ouvrage à l'âge de 82 ans. Le manuscrit nous a été remis par son secrétaire intime, ce qui nous autorise à assurer l'authenticité de ce que nous annonçons. On verra qu'il nous aurait été facile de faire disparaître

⁹⁴ *Faublas, L'Etourdi et L'Almanach*.

⁹⁵ *Geliebte Freundin et la La Belle Cauchoise*.

⁹⁶ La BnF, Apollinaire et Kearney donnent Bectas. Cependant, sur notre édition l'imprimeur est bien Ibrahim Bechas.

quelques expressions énergiques, mais une froide périphrase n'aurait pas aussi bien rendu l'expression du personnage. Au surplus, nous pensons qu'il faut respecter un grand homme jusque dans les écarts de son imagination. »

Les critiques ne se sont que peu consacrés à ce petit ouvrage à caractère oriental. Pascal Pia écrit : « La paternité de *L'Odalisque* a été attribuée à différents auteurs, notamment à Voltaire, à Andréa de Nerciat, à Mayeur de Saint-Paul et même à un obscur Pigeon de Saint-Paterne, sous-bibliothécaire à l'abbaye de Saint-Victor. »⁹⁷ Vital-Puissant, mystificateur ou pas, attribue ce court roman à Nerciat :

« L'on a attribué d'une façon toute fantaisiste la paternité de cet ouvrage à Voltaire, tandis qu'elle appartiendrait en toute certitude au fameux chevalier Andréa de Nerciat. On ne peut, en effet, donner cette impudente attribution à Voltaire, qui n'y est absolument pour rien, et qui n'est pas le seul, d'ailleurs, à qui l'on ait voulu faire endosser cette production libidineuse. D'après Du Croisy et Barbier, l'auteur de ce roman serait Pigeon de Sainte-Paterne, [...] ; M. Ch. Monselet l'attribue à la légère à Mayeur de Saint-Paul ; mais cette opinion est peu admissible ; car en 1779, date de la première édition, Mayeur n'avait que 21 ans, et il était bien jeune pour commettre la supercherie de l'attribuer à Voltaire. Il est vrai que Monselet raisonnait d'après une édition de 1796. Le seul et véritable auteur est bien Andréa de Nerciat. »⁹⁸

L'exégète profite de son article pour qualifier l'opinion de Monselet de « tout à fait erronée »⁹⁹. En effet, ce dernier qualifie, en se référant à l'attribution à Voltaire, l'ouvrage de « piège vulgaire »¹⁰⁰ et trouve le « récit absolument dépourvu d'intérêt »¹⁰¹, mais résume bien, à sa manière, l'histoire relatée : « Zéni est une petite fille que l'on élève pour la couche du Sultan ; un eunuque, nommé Zulphicara, devient amoureux d'elle ; de là, des descriptions de sérail, des scènes

⁹⁷ Pascal Pia, *Les Livres de l'Enfer*, *op. cit.*, p. 527.

⁹⁸ Vital-Puissant, *op.cit.*, p. 46.

⁹⁹ Vital-Puissant, *op. cit.*, p. 50.

¹⁰⁰ Charles Monselet, *Les Galanteries du XVIII siècle*, Paris, Michel Lévy Frères, 1862, pp. 158 - 159.

¹⁰¹ Marion L. Toebbens partage ce sentiment d'inintérêt. *Etude des romans libertins du chevalier Andréa [...]*, *op. cit.*, pp. 27 - 28.

de jalousie. Ce n'est pas autre chose que cela. »¹⁰² Apollinaire, enfin, émet une hypothèse intéressante concernant l'attribution de l'ouvrage à Nerciat. La deuxième édition étant parue en Allemagne sous le titre de *L'Odalisque, ouvrage érotique, lubrique et comique, traduit du turc, par un membre extraordinaire de la joyeuse faculté phallo-coïto-glottonomique à Stamboul*¹⁰³, le critique remarque : « Cette seconde édition a sans doute été publiée par les mêmes imprimeurs qui avaient publié en 1785 la 1^{er} partie du *Diable au corps*, dérobée à Nerciat. Ils l'avaient intitulée : *Les écarts du tempérament ou le catéchisme de Figaro* : quoi d'étonnant que continuant leur contrebande littéraire, ils aient modifié le titre de *l'Odalisque*, l'amalgamant avec celui du *Diable au corps* dont ils ne s'étaient pas servis ! »¹⁰⁴

Notons, au passage, que l'article consacré à l'ouvrage dans le *Dictionnaire des œuvres érotiques* de Pascal Pia, déforme étrangement la trame au point qu'elle devient méconnaissable. Jean-Paul Ponthus, l'attribuant à Jean-François Mayeur de Saint-Paul¹⁰⁵, ne mentionne pas le nom de Nerciat en relation avec ce récit.¹⁰⁶

Pas de condamnations.¹⁰⁷

¹⁰² Charles Monselet, *op. cit.*, p. 159.

¹⁰³ Paru en 1787.

¹⁰⁴ Guillaume Apollinaire, *op. cit.*, p. 53.

¹⁰⁵ 1758 - 1818.

¹⁰⁶ Jean-Paul Ponthus, *in Dictionnaire des œuvres érotiques*, *op. cit.*, 2001, p. 348.

¹⁰⁷ Vital-Puissant, *op.cit.*, p. 51.

« *La Belle Cauchoise ou Les Mémoires d'une courtisane célèbre* »

C'est un récit à la première personne où l'héroïne, dénommée Dumoncey, relate ses aventures de prêtresse de l'amour.

Ce sont deux critiques allemands qui voient dans Nerciat l'auteur de ce roman licencieux. Helmut Werner, dans son introduction à la « *Schöne Cauchoise* », semble s'être convaincu lui-même : « L'original français de ces mémoires, qui ont été ici traduits pour la première fois en allemand, a paru en 1783. Bien que publié anonymement, on peut, avec une grande probabilité, supposer qu'Andréa de Nerciat en est l'auteur. Cela est déjà prouvé par les indications de l'auteur dans "Avis au Lecteur", qui, d'après nos connaissances, ne peuvent qu'être liées à Andréa de Nerciat. »¹⁰⁸ C'est peut-être son aîné, Gustav Gugitz, qui aurait pu mettre, en quelque sorte, l'exégète sur la piste de Nerciat. Gugitz déclare déjà en 1930 : « On peut, avec une quasi-sûreté, supposer, que "l'erotikum" *La Cauchoise* [s.d.] tomberait dans [l']époque [de] [1777 – 1785] et provient, en raison de sa mise en scène, indéniablement de Nerciat. »¹⁰⁹

Ces spéculations, qui n'ont rien d'une argumentation, ne convainquent guère le lecteur. D'autant plus que les indications, en guise de résumé au dos de l'édition allemande, ne correspondent pas au récit lui-même. Nous soupçonnons ces critiques d'avoir été victimes de leur enthousiasme pour la littérature française. Ce qui nous intrigue, en outre, c'est que, mis à part ces deux critiques allemands, aucun autre chercheur ne cite l'ouvrage sous le nom de Nerciat.

¹⁰⁸ « *Das französische Original dieser Memoiren, die hier zum erstenmal ins Deutsche übersetzt vorliegen, erschien 1783. Wenngleich unter Anonymus veröffentlicht, so kann man doch mit großer Wahrscheinlichkeit Andréa de Nerciat als Verfasser annehmen. Das beweisen schon die Hinweise des Autors im Vorspann „ An den Leser “, die sich nach unserem Kenntnisstand nur auf Andréa de Nerciat beziehen können.* » Helmut Werner, in *Die schöne Cauchoise*, München [Rastatt], Moewig, 1985, p. 5.

¹⁰⁹ « *Man kann mit ziemlicher Sicherheit annehmen, dass in dieser Zeit [1777 - 1785] das Erotikum La Cauchoise [s.d.] fällt, das in seiner ganzen Art unverkennbar von Nerciat herrührt.* » Gustav Gugitz, *Bilderlexikon Literatur und Kunst* [...], Wien, [sans éditeur], 1930, vol. 4, p. 699.

Geliebte Freundin, München, Knauer, 1992, 158 p.

Publié sous le nom de Nerciat, ce roman se situe au XIXe siècle français. L'éditeur résume le roman de la manière suivante : « Edmond Cacheux est envié par tous ses amis : depuis six mois il est marié à la ravissante Céleste, dont les charmes font rêver tous les hommes. Cependant Edmond est tout, sauf heureux, parce que la belle Céleste est sauvagement déterminée à garder sa virginité même au sein de leur couple. » ¹¹⁰

Vaguement inspiré du *Doctorat impromptu* de Nerciat où l'héroïne finit par découvrir et apprécier le plaisir charnel procuré par l'homme, la belle Céleste se refuse aux hommages masculins. Cependant, l'auteur met plutôt en scène les prouesses d'Edmond que celles de son épouse lesbienne. La scène finale se situe dans une société de plaisir, à la manière des *Aphrodites* où le héros finit par donner des preuves convaincantes à la femme qu'il a épousée. La diffusion de cet ouvrage sous le nom de Nerciat est un exemple type de l'usurpation du nom et de la renommée de notre auteur. Faut-il ajouter que l'éditeur a pris soin de ne pas donner des indications quant à la provenance du récit ? Aucune notice, aucune introduction n'est mise à la disposition du lecteur pour le renseigner sur l'historique du roman.

¹¹⁰ « *Edmond Cacheux wird von all seinen Freunden beneidet : Seit einem halben Jahr ist er mit der bezauberten Celeste verheiratet, von deren Reizen alle Männer träumen. Doch Edmond ist alles andere als glücklich, denn die schöne Celeste ist wild entschlossen, sich ihre Jungfräulichkeit auch in der Ehe zu bewahren...* »

Les Galantries du jeune chevalier de Faublas ou les folies parisiennes, par l'auteur de Félicia, Paris, 1788, in-12, 4 vol. ¹¹¹

Cité par tous les critiques comme appartenant au Chevalier de Nerciat, ¹¹² nous remarquons qu'aucun critique n'a effectivement vu ou pris connaissance de l'ouvrage. Pourtant, Vital-Puissant précise à ce propos que « cet ouvrage est une sorte de plagiat des *Amours de Faublas*, dont Louvet venait de faire paraître les sept premières parties, en 1787 et 1788. (Les dernières parurent en 1790) » ¹¹³. Apollinaire, écrit à propos de l'ouvrage :

« *Le Faublas* de Louvet de Couvray sort manifestement de *Félicia*. Quoi d'étonnant si Nerciat a voulu revendiquer un peu de cette paternité en essayant de profiter d'une vogue où il avait part ? Les sept premières parties des *Amours de Faublas* venaient de paraître en 1787-1788. Je n'ai point eu entre les mains l'ouvrage de Nerciat, je ne sais donc point si c'est comme l'insinue Vital-Puissant, une imitation de l'ouvrage de Louvet, mais c'est peu probable. Nerciat a dû, peut-être même à l'instigation de son libraire, changer pour celui du chevalier de Faublas, le nom du héros d'un ouvrage déjà terminé et prêt à être publié. » ¹¹⁴

Nous ne croyons guère que Nerciat ait écrit un tel récit que nous soupçonnons être une supercherie de la part d'un éditeur ou de Louvet même, pour profiter du grand succès de *Félicia*. Nous avons, d'ailleurs, eu en main une édition des *Galantries* par *l'auteur de Félicia* qui n'était autre qu'un exemplaire du *Faublas* de Louvet. A nos yeux, il s'agit bien entendu d'une supercherie à vocation commerciale.

¹¹¹ Absent chez Kearney et aussi à la BnF sous le nom de Nerciat.

¹¹² Y compris par Jean-Christophe Abramovici in *Lolotte*, Cadeilhan, Zulma, 2001, p. 8 ; et par Jean-Michel Raynaud dans son introduction à *Félicia*, in *Les Romanciers libertins du XVIIIe siècle*, tome II, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2005, p. 1482.

¹¹³ Vital-Puissant, *Bibliographie anecdotique et raisonnée de tous les ouvrages d'Andréa de Nerciat*, par M. de C***, Londres, Job-Alex. Hooggs, 1876, pp. 45 – 46.

¹¹⁴ Guillaume Apollinaire, in *L'Œuvre du Chevalier Andréa de Nerciat*, op. cit., p. 40.

LE RECIT EPISTOLAIRE

L'Étourdi, Lampsaque, [s.n.], 1784, 2. vol., XXII - 155 p. et 111 p.

Avec une « Epître Dédicatoire », une « Préface de l'éditeur », un « Avis » ainsi qu'une « Postface de l'éditeur ».

L'édition comporte un épigraphe : « Sous de noires couleurs, tel qui peint le plaisir,
/ Ne le blâmerait pas s'il pouvait en jouir. »

L'ensemble se constitue de deux parties de vingt-quatre et onze lettres adressées par Paul Esprit de Flanton à son ami Despras. Le jeune homme y relate ses diverses aventures aussi badines que libertines. Du même nom que la comédie de Molière ¹¹⁵, cet ouvrage ne présente aucun lien avec celui du grand maître du XVIIe siècle.

Les critiques sont peu nombreux à se consacrer à l'ouvrage. Apollinaire a des hésitations au sujet de l'auteur du récit : « Attribué à Nerciat et, faussement aussi d'ailleurs, au marquis de Sade. Peut-être est-il du chevalier de Neufville-Montador. » ¹¹⁶ Pascal Pia évoque la même possibilité : « *L'Étourdi* est un roman épistolaire, attribué à Jean Florent Joseph de Neufville de Brunaubois Montador, plus couramment appelé le chevalier de Neufville-Montador. » ¹¹⁷ Charles Monselet semble être le seul critique à dire qu'il s'agit d'un assemblage confus, qualifiant l'auteur d'« audacieux arrangeur de [...] compilation » ¹¹⁸. Nous sommes entièrement d'accord avec ce critique.

La structure même de *L'Étourdi* semble nous rappeler étrangement la deuxième partie des *Heureux Orphelins*. Comme chez Crébillon fils, le héros-narrateur relate ses aventures sous forme de lettres à un ami lointain. Si Chester écrit à son « cher Duc », Paul Esprit de Falton écrit à son « cher Despras ». Nous avons pu repérer

¹¹⁵ *L'Étourdi ou les contre-temps*, comédie en cinq actes, jouée pour la première fois vers 1654.

¹¹⁶ Guillaume Apollinaire, « Essai bibliographique », *op. cit.*, p. 55.

¹¹⁷ Pascal Pia, *Les Livres de l'Enfer*, *op. cit.*, p. 251.

¹¹⁸ Charles Monselet, *op. cit.*, p. 150.

dans *L'Etourdi* plusieurs extraits des *Heureux Orphelins* se rapportant pour la plupart à la conquête de Madame de Rindsey mais également à celle de Madame de Suffolk par Chester, un des héros les plus redoutables de Crébillon. Voici deux exemples des ouvrages respectifs, qui nous semblent bien significatifs :

Etourdi : « Tu sais, mon cher Despras, avec quelle facilité je pleure, et avec quel art je joins aux larmes les plus abondantes les sanglots et les gémissements. Jamais plus belle occasion d'employer mes talents ne s'était offerte. L'éloquence du silence, des larmes et de l'accablement, devinrent donc mes seules armes contre Madame de Nephes. Je me précipitai à ses genoux, je lui pris la main, et la lui baisai avec une ardeur extrême ; ensuite tout doucement je levai mes yeux sur les siens, comme pour y chercher l'absolution de ma témérité passée ; mais mon but était de lui montrer mes larmes. Car l'on m'a dit plus d'une fois que je suis, on ne peut pas plus, intéressant quand je pleure parce que mes yeux qui, dans leur état naturel, se trouvent un peu moins tendres que hardis, se trouvent très adoucis par cette humidité. » ¹¹⁹

Chester : « Vous savez avec quelle heureuse facilité je pleure ; mais ce que vous ignorez, c'est que j'ai singulièrement perfectionné ce talent, et que je joins aujourd'hui aux larmes les plus abondantes l'art des sanglots et des gémissements. Jamais plus belle occasion d'employer mes talents ne s'était offerte à moi. L'éloquence du silence, des larmes, et de l'accablement devinrent donc mes seules armes contre madame de Suffolk. Je me précipitai à ses genoux, je lui pris la main, la lui baisai avec une ardeur extrême, et la baignai de mes pleurs. Ce n'était pas assez pour moi qu'elle les sentît, je voulais encore qu'elle les vît couler. On m'a dit plus d'une fois, que je suis on ne peut pas plus intéressant quand je pleure, et que les larmes adoucissent mes yeux, que l'on trouve dans leur état naturel moins tendres que hardis. » ¹²⁰

La ressemblance est flagrante et ne peut pas être discutée. En ce qui concerne la plupart des autres anecdotes exposées dans *L'Etourdi*, il nous a été, jusqu'ici, impossible de faire un lien avec d'autres auteurs de renommée libertine du dix-

¹¹⁹ *L'Etourdi*, Lampsaque, [s.n.], 1784, vol. 2, pp. 15 - 16.

¹²⁰ Crébillon fils, *Les Heureux Orphelins*, [1754], sous la direction de Jean Dagen, Paris, Desjonquères, 1995, pp. 246 - 247.

huitième siècle. Cependant, nous ne doutons guère qu'une recherche plus poussée prouverait l'hypothèse déjà émise par Monselet.

CONTES

Contes polissons [Contes saugrenus], Paris, [s.n.], [1799] 1891, 88 p.

Six contes en prose avec un « Avant propos bibliographique de l'éditeur ». Les titres respectifs sont : 1 : « Le Mouvement de curiosité », 2 : « Le Témoin ridicule », 3 : « La Petite académicienne », 4 : « Les Amours modernes », 5 : « Les Violateurs », 6 : « Les Folies amoureuses ».

Le cas des *Contes polissons* comporte au moins trois confusions liées à la date de la publication, au titre de l'ouvrage ainsi qu'à l'appartenance à Nerciat. En ce qui concerne la date de la première publication, les critiques ne s'accordent guère. Toebbens ¹²¹, Alexandrian ¹²² et Trousson ¹²³ proposent la date de 1787 comme première publication de l'ouvrage. Apollinaire ¹²⁴ indique 1789 et Hubert Juin ¹²⁵ mentionne seulement une édition de 1890. La date de 1787 nous semble peu probable, pour la parution de l'ouvrage, vu que l'auteur mentionne la Révolution dans son quatrième conte ¹²⁶ ainsi que « [le] temps [peu] avant la révolution » ¹²⁷. La British Library a en sa possession une édition qui indique 1799,

¹²¹ Marion L. Toebbens, *Etude des romans libertins du chevalier Andréa [...]*, op. cit. p. 24.

¹²² Sarane Alexandrian, *Les Libérateurs de l'amour*, op. cit., p. 71.

¹²³ *In Romans libertins du XVIIIe siècle*, op. cit., p. 1053.

¹²⁴ Guillaume Apollinaire, *in L'Œuvre du Chevalier Andréa de Nerciat*, op. cit., p. 47.

¹²⁵ *In Dictionnaire des œuvres érotiques*, op. cit. Article « Contes Polissons », pp. 119 - 120.

¹²⁶ « Le monde allait à peu près ainsi en province, comme dans la capitale avant la révolution. Chacun faisait son possible pour jouir de la plus grande considération possible, dans le tourbillon social, sans se soucier d'y être bon à quelque chose. », *in Contes polissons*, [s.n.], Paris, 1891, p. 51.

¹²⁷ Conte 5^e, *Les Violateurs*, *ibidem*, p. 68.

mais nous savons que notre auteur a été incarcéré à Rome, au château de Saint-Ange, entre 1798 et 1799.

Une deuxième difficulté réside dans le fait que *Les Contes polissons* ont comme sous-titre *Contes saugrenus*, ce qui les fait aisément confondre avec les contes du même titre par Sylvain Maréchal. Déjà l'éditeur de l'édition 1891¹²⁸ nous met bien en garde contre cette confusion et Apollinaire¹²⁹, Hubert Juin¹³⁰ et Toebbens¹³¹ ne manquent pas de la souligner. En effet, les *Contes saugrenus* de Maréchal sont publiés vers 1787 ou 1789, ce qui expliquerait peut-être l'attribution des autres à Nerciat aux mêmes dates. Ce sont neuf contes s'intitulant *L'Araignée ou la boîte en diamant* – *Le Déluge ou le nouveau [?] Nisach* – *Rhodope* – *Le Mouvement perpétuel* – *Druyda ou la vertu des femmes* – *La Résurrection* – *Lison*

¹²⁸ *Contes polissons [contes saugrenus]*, Paris, [s.n.], [1799] 1891, 88 p. Cote BL : P.C. 30.d.15.

¹²⁹ « *Contes saugrenus, Bassora* [Il y en aurait deux éditions] 1787 et 1789. Lemonnyer doit les confondre ou peut-être en a-t-il vu une, in-8° de 176 pages avec fig. libres. L'édition dont il parle ne doit pas contenir des contes de Nerciat, mais a sans doute paru sous le même titre que l'ouvrage du chevalier. Peut-être ce recueil est-il de Sylvain Maréchal à qui on l'a attribué. D'après Lemonnyer, il contient "neuf contes en prose, assez spirituels, indévots et licencieux", que Viollet-Leduc trouvait peu piquants. Voici le titre de ces contes : *L'araignée, ou la boîte en diamant*. – *Le Déluge ou le niveau [sic] Nisach*. – *Rhodope*. – *Le mouvement perpétuel*. – *Druyda, ou la Vertu des femmes*. – *La Résurrection*. – *Lison et Annette*. – *La Pyramide, conte égyptien*. – *Rocoschen et Loulou*. Le nombre de ces contes et leurs titres ne répondent en rien à ceux d'une réimpression qui contient bien des contes de Nerciat destinés à animer [sic] et expliquer les gravures libres qu'ils accompagnaient. Sans doute Lemonnyer qui dit que « l'attribution de ces contes à Nerciat est de pure fantaisie » a-t-il eu entre les mains l'édition de 1787. Ouvrages rares, surtout celui qui contient les contes de Nerciat.

Contes polissons (contes saugrenus) par Andréa de Nerciat. Ouvrage orné de 6 jolies illustrations. Paris 1890. – Grand in-8° carré, 88 pages, couverture imprimée. Réimpression conforme comme texte et gravures à l'édition originale de 1789. (Voir l'article précédent). Ces contes paraissent bien être de Nerciat, ils ont été écrits d'après les figures qu'ils accompagnent et ces figures sont fines. [...] Cette édition [...] a été imprimée à Paris, rue de Seine, pour le compte d'un libraire, nommé Dur...e. » Guillaume Apollinaire, in *L'Œuvre du Chevalier Andréa de Nerciat*, op. cit., pp. 47 - 48.

¹³⁰ « *Contes Polissons*. Récits d'Andréa de Nerciat. Publiés en 1890. – Ces contes sont souvent nommés « *Contes saugrenus* », qui est le sous-titre de l'ensemble. Cela fit une confusion telle que l'on attribua à Nerciat l'ouvrage qui a ce titre et qu'il faut rendre de préférence à Sylvain Maréchal. » Hubert Juin, in *Dictionnaire des œuvres érotiques*, op. cit. Article « Contes Polissons », pp. 119 – 120.

¹³¹ « Les *Contes saugrenus*, publiés en 1787 et 1789, [...] sont attribués alternativement à Nerciat et à Sylvain Maréchal. Selon Apollinaire, il doit s'agir de deux recueils différents, celui de 1789 étant de Nerciat. [...] En 1890, une réimpression de ces contes est publiée sous le titre de *Contes polissons*. Evidemment il ne s'agit pas d'une reproduction des contes de Nerciat, car le recueil contient neuf contes dont les titres diffèrent des six contes attribués par Apollinaire à Nerciat. » Marion L. Toebbens, op. cit. p. 24.

et *Annette – La Pyramide, conte égyptien – Rocoschen et Loulou*. Le fait que les *Contes polissons* semblent également être édités comme *Contes saugrenus* paraît avoir augmenté la confusion entre ces deux ouvrages.

Le premier à avoir attribué ces *Contes polissons* à notre auteur s'avère être l'éditeur de l'édition 1891¹³² dans son « Avant-propos bibliographique » : « Quel est l'auteur de cette fantaisie de haut goût ? Nous osons l'attribuer au Chevalier Andréa de Nerciat [...]. Il nous semble que le style vif et papillotant de ces contes trahit de suite la plume de l'auteur de *Félicia*. Nous y trouvons à plusieurs reprises la forme dialoguée qu'il affectionnait et la façon bizarre de former les noms des personnages comme dans son *Diable au corps*. » Apollinaire se rallie à ce jugement, reconnaissant « l'auteur de *Félicia* à de certaines grâces de style qui lui sont particulières et à d'heureux néologismes »¹³³. Hubert Juin, enfin, reste plus prudent et note que « si la grâce de l'écriture et l'audace du vocabulaire sont proches de celles de Nerciat, bien des doutes subsistent »¹³⁴.

L'appartenance des *Contes polissons* à notre auteur reste pourtant discutable. Trois des six contes indiquent clairement que l'auteur tisse une anecdote à partir d'une gravure qu'il décrit avec plus ou moins de bonheur. Ce procédé est absolument étranger à Nerciat, et nous ne l'avons trouvé nulle part ailleurs dans ses ouvrages.¹³⁵ L'édition de 1891 propose d'ailleurs en fin d'ouvrage six gravures, illustrant les historiettes proposées.

¹³² *Contes polissons [contes saugrenus]*, Paris, [s.n.], [1799] 1891, 88 p. Cote BL : P.C. 30.d.15.

¹³³ Guillaume Apollinaire, *op. cit.*, p. 47.

¹³⁴ Hubert Juin, *in Dictionnaire des œuvres érotiques, op. cit.*, p. 120.

¹³⁵ Conte 3^e début : « Cette orgie se passe encore chez Mr [*sic*] de la Grapinière, et notre estampe a été faite comme la précédente d'après le croquis original du peintre qui a exécuté et donné nature ces sujets pour les petits appartements de Madame. », *in Contes polissons*, [s.n.], Paris, 1891, p. 34.

Conte 3^e : « puisque cette circonstance devient l'un des points les plus essentiels pour l'intelligence de notre 3^e planche. », *ibidem*, p. 47. En note : « La planche représente le 5^e jour. », *ibid.*, p. 48.

Conte 4^e : « Il ne faut dit-on, disputer jamais ni des goûts, ni des couleurs, le quatrième tableau nous offre une scène bizarre [...]. », *ibid.*, p. 50. « Laissons-les à la besogne : tout ce qui pourra suivre n'est plus de notre cadre. », *ibid.*, p. 67.

Les éléments qui pourraient lier les *Contes polissons* à Nerciat sont, d'une part, l'homonymie du quatrième conte *Les Amours modernes* avec le sixième conte du même nom des *Contes nouveaux* et, d'autre part, la présence d'un jeune Cazonné dans le deuxième conte.¹³⁶ Ces deux arguments ne nous apparaissent pourtant point convaincants. Il est trop aisé, pour un plagiaire ou mystificateur, d'adopter un même titre ou mentionner un personnage fictif d'un auteur plus connu, afin de rendre sa production plus intéressante aux yeux du public.

ALMANACH

L'Almanach de nuit, à l'instar de celui de la Marquise D.N.N.C., contenant des anecdotes nocturnes, Aux Etoiles, chez Vesper, rue du Croissant, à la Lune, 1776.¹³⁷

Cité dans *L'Etourdi* comme provenant du même auteur que celui de *L'Etourdi*. Dans la lettre 16 de la première partie, l'auteur annonce son aventure de la *Lanterne magique*. En note de bas de page le lecteur trouve la notice suivante : « Voyez l'almanach de nuit, année 1776. Cet almanach est de l'auteur de ces lettres. »¹³⁸ Nous pouvons être d'autant plus que sûrs que Nerciat ne détient pas la paternité d'un tel écrit, étant donné que *L'Etourdi* ne lui appartient pas.

Conte 6^e : « Mais trêve à la morale, et parlons du sixième tableau que nous avons à expliquer. », *ibid.*, p. 84. « C'est quelque part dans ses états que se passe la scène vive que représente notre tableau. », p. 85. « Nous avons été au plus pressé en faisant ainsi connaître tout de suite au spectateur tous les personnages que notre tableau met en scène. », p. 87. « [...] cela n'est point du ressort de notre cadre. », p. 88.

¹³⁶ Mentionné d'abord par Madame de la Grapinière : « Le jeune Cazonné a reçu de la nature le don d'une jauge... », *ibid.*, p. 41. Il apparaît p. 45.

¹³⁷ Guillaume Apollinaire, qui est le seul à mentionner l'ouvrage, est du même avis : « Nerciat n'en est certainement pas l'auteur, et celui de *L'Etourdi* dit dans ce roman avoir publié un petit livre qu'on ne trouve nulle part : *L'Almanach de nuit*, année 1776. », in *L'Œuvre du chevalier Andréa de Nerciat*, p. 55.

¹³⁸ *L'Etourdi*, Lampsaque, [s.n.], 1784, vol. 1, p. 80.

Des Lacunes aux bévues

Bien qu'Andréa de Nerciat fût connu du public de son temps – *Félicia ou mes fredaines* a vu un grand nombre de rééditions ¹³⁹ – les critiques de l'époque et du siècle suivant délaissèrent ses écrits. Guillaume Apollinaire est le premier à lui consacrer un travail plus documenté, publiant trois volumes ¹⁴⁰ dans la collection « Les Maîtres de l'amour » avec un long article sur la vie du Chevalier. Ces éditions, épuisées, mériteraient d'être rééditées. ¹⁴¹ Il faudra attendre près de quatre-vingts ans pour que Raymond Trousson fasse paraître, en 1993, une nouvelle édition critique de *Félicia*. ¹⁴²

Les quelques écrits consacrés à Andréa de Nerciat et son œuvre consistent, dans la majorité des cas, en articles. Souvent ¹⁴³ leurs auteurs résument la trame des divers romans avec plus ou moins de bonheur, d'où un grand nombre de confusions qui rendent, parfois, la tâche du chercheur fastidieuse. Nombreuses sont les confusions et erreurs dues à des lectures trop rapides. Il n'est pas rare que les critiques confondent jusqu'aux prénoms des personnages ou mélangent les différentes trames des romans. ¹⁴⁴

¹³⁹ Angus Martin fait état de la popularité de *Félicia* réédité plus de dix fois avant la Révolution. « Romans et romanciers à succès de 1751 à la Révolution d'après les rééditions », *Revue des sciences humaines*, n° 35, Janvier-Mars 1970, p. 386.

¹⁴⁰ Guillaume Apollinaire, *L'Œuvre Oeuvre du Chevalier de Nerciat*, en III vol., Paris, Bibliothèque des curieux, Coll. « Les Maîtres de l'amour », 1910, 1911, 1912.

¹⁴¹ Nous signalons une édition de *L'Œuvre libertine du Chevalier de Nerciat*, chez Plan de la Tour, Ed. d'Aujourd'hui, Coll. « Les Introuvables » parue en 1985 et qui semble être extrêmement difficile à se procurer.

¹⁴² *In Romans libertins, op. cit.*

¹⁴³ Mais pas toujours !

¹⁴⁴ Paul Englisch confond les noms de Félicité, femme de chambre de Lolotte et de Félicia, héroïne de *Félicia*. Cette erreur ne serait pas si importante en elle-même, si elle ne se s'ajoutait pas à un nombre impressionnant de confusions émanant du critique. *In Geschichte der erotischen Literatur*, Stuttgart, Julius Püttmann, Verlagsbuchhandlung, 1927, article « Nerciat », p. 471.

Chez Sarane Alexandrian les lieux sont sujets à confusion, *in* « Andrea de Nerciat, Grand Maître des Aphrodites », *Histoire de la littérature érotique*, Paris, Seghers, 1989, p. 172, : la maison du Tréfoncier n'est pas celle de Madame Couplet comme le croit ce critique. Le Tréfoncier est très clair : « Bon ... rendons-nous tous à certaine petite maison que je possède sur les boulevards. La chère Madame Couplet, qui la connaît, aura soin d'y faire transporter tout ce que la circonstance rend nécessaire. » *Le Diable*, Paris, 10/18, 1997, p. 559.

En outre, quand dans son article « Félicia », Hubert Juin se convainc de la véritable existence de l'héroïne, son argumentation nous laisse perplexe :

« Il semble ne faire aucun doute que le chevalier de Nerciat ait connu une femme de ce type. De la même façon, il est certain que dans sa jeunesse, il fut un membre « prisé » d'une société d'amour dont l'exemple lui inspirera *les Aphrodites*. Pour s'en convaincre, il faut citer – comme fait Guillaume Apollinaire – la dédicace en vers qu'il fit pour sa comédie de *Dorimon* : « Brûler encens à Paphos, à Cythère, / Fut l'office de mon printemps / Mais hélas ! ne dure longtemps / De prêtre de Vénus le galant ministère. / Sage est celui qui n'attend de déplaire / A la déesse et qui prend son congé. » Puis, plus avant dans le poème : « J'eus dans mon temps, un bon archevêché. » C'est qu'il faut tenir pour assuré que cette femme, ce « bon archevêché », doit être Félicia, non pas, on s'en doute, de ce nom là mais de cette manière-là. »¹⁴⁵

Il faut d'abord remarquer qu'il ne s'agit point de la dédicace en vers de *Dorimon* mais d'un extrait du Prologue des *Contes nouveaux*, comme le signale d'ailleurs Guillaume Apollinaire. Ensuite, en ce qui concerne la remarque même du critique, nous émettons de sérieuses réserves. Premièrement parce que, à ce jour, nous

Howard Nelson, dans son introduction à la traduction anglaise des *Aphrodites*, informe ses lecteurs anglophones que le Chevalier est emprisonné à Rome par les Italiens, (Los Angeles, Holloway House, 1971, p. 10) ; or, ce sont les troupes françaises qui s'emparent de l'infortuné écrivain.

Valérie van Crugten-André écrit : « A sa manière, Nerciat tombe dans le même travers de "faire mieux" à chaque page. Aux quatre mille neuf cent cinquante-neuf amants de la baronne de Mottenfeu succède la scène de bestialité du *Diable au corps* (l'une des protagonistes a des rapports avec un âne !). » *In Le Roman du libertinage, 1782-1815. Redécouverte et réhabilitation*, Paris, Honoré Champion, Coll. « Les Dix-huitièmes siècles », 1997, p 403. Premièrement, il s'agit de la Comtesse de Mottenfeu, deuxièmement c'est dans les *Aphrodites* qu'elle donne le nombre de ses amants (*Aphrodites*, p. 312), troisièmement l'épisode de l'âne est un clin d'œil à la *Pucelle* de Voltaire. (Et c'est la Comtesse de Mottenfeu qui tente l'expérience avec l'âne).

Lynn Hunt, mentionne dans son article « Pornography and the French Revolution », Madame Durat à deux reprises. (*In The Invention of Pornography. Obscenity and the Origins of Modernity, 1500 - 1800*, New York, Zone Books, 1996 p. 334 et p. 335.) Or, il s'agit bien de Madame Durat. Dans sa deuxième citation elle dit que Madame Durat ne veut pas lire Mirabeau, mais c'est la Duchesse de l'Enginière qui refuse cette lecture. (*Aphrodites*, p. 28).

Il est certain que toutes ces bévues sont d'une importance mineure et souvent elles sont dues à une mauvaise typographie, mais il est certain aussi qu'elles rendent l'étude des ouvrages plus difficile.

¹⁴⁵ *In Dictionnaire des œuvres érotiques, op. cit.*, p. 170 - 171.

ne connaissons presque rien de la vie de l'auteur, et deuxièmement parce que Nerciat a trente-huit ans lors de la parution des *Contes nouveaux* en 1777. Or, il nous paraît un peu trop jeune pour regretter des amours anciennes, d'autant plus qu'il aura deux fils respectivement en octobre 1782 et 1783, ainsi qu'une fille en 1793. En revanche, il se pourrait bien que l'auteur ait été sujet à une mélancolie passagère qui pourrait se refléter dans ces vers, ou encore Nerciat aurait pu vouloir flatter quelque dame de son entourage ; procédé que l'auteur des *Contes Nouveaux* utilise dans le conte intitulé « Vérité » qu'il dédie « A mademoiselle Angélique d'H... ¹⁴⁶ ».

A ces erreurs s'ajoute un manque de rigueur de la part des éditeurs : dans certains cas les différents romans sont incomplets. Ce fait ne s'explique guère par un souci de pudeur ou un acte de censure. Seuls des post- ou préfaces, des « Avis de l'éditeur » et des notes de bas de page ont été retranchées. Même la dernière édition des *Aphrodites*, dirigée par Jean-Claude Zylberstein ¹⁴⁷, omet encore un « Préambule nécessaire » ¹⁴⁸ ainsi qu'une postface.

Souvent les critiques donnent une information erronée due à des inadvertances : la faute d'inattention la plus flagrante serait peut-être celle faite par Apollinaire ou, plutôt par son imprimeur, sur la couverture des *Œuvres du Chevalier de Nerciat* où l'on trouve : *Monrose ou le libertin de Qualité*. ¹⁴⁹ La confusion est quelque peu compréhensible si l'on pense à Mirabeau qui publie effectivement, en 1783, *Le Libertin de qualité*. Malheureusement cette inadvertance s'est perpétuée dans toutes les éditions d'Apollinaire, y compris dans celle de chez Plan de la Tour, éditée en 1985. La BnF non plus n'est pas exempte de cette erreur et nous l'avons

¹⁴⁶ Hubert Juin dans son article concernant ces contes écrit : « [...] Mlle Angélique H... qui ne peut être que cette Angélique d'Hannetaire, l'une des deux sœurs comédiennes dont Charles de Ligne eut un enfant. » *Dictionnaire des œuvres érotiques*, p. 119.

¹⁴⁷ *Aphrodites*, Paris, Editions 10/18, 1997, 571 p.

¹⁴⁸ Ce « Préambule nécessaire » est pourtant signalé dans la postface proposée par Hubert Juin en fin de l'édition. Ce préambule se trouve entre une « Introduction » et une « Note de l'éditeur » dans l'édition de 1909. (BnF, Enfer 1280).

¹⁴⁹ Il s'agit de *Monrose ou le libertin par fatalité*.

localisée jusqu'au *Private Case* de Kearney qui signale que l'ouvrage a été « translated by J. C. Reddie as *Monrose or the Libertine of Quality* ». ¹⁵⁰

Il serait trop fastidieux de publier ici la liste exhaustive de ce type de confusions. Cependant, il nous tient à cœur de mentionner encore le cas de *Dorimon ou le Marquis de Clarville*. Si toutes les bibliothèques allemandes, exceptée celle de Stuttgart qui donne « Clareville », se sont enfin alignées sur le bon titre de la comédie, la BnF produit encore l'ouvrage comme « *Dorimon ou le Marquis de Clairville* », suivant tout bonnement les indications d'Apollinaire. Cette bévue est si répandue qu'elle se retrouve même encore dans la récente édition de *Lolotte*, présenté par Jean-Christophe Abramovici en 2001. ¹⁵¹ Il en va de même de Jean-Michel Raynaud qui, dans son édition de *Félicia* parue en 2005, cite à trois reprises « *Dorimon ou le Marquis de Cairville* ». ¹⁵² Sarane Alexandrian est un des rares critiques à avoir vérifié le titre et signalé qu'il s'agit bien de *Clarville* ¹⁵³. Si de prime abord nous pouvons accuser Apollinaire d'être à la source initiale de cette erreur, il se pourrait néanmoins que le critique l'ait adoptée du traducteur allemand de cette comédie, Alois Friedrich Graf von Brühl. Celui-ci indique dans son introduction que la pièce était intitulée « Le Marquis de Clairville » ¹⁵⁴. Apollinaire aurait-il vu cette traduction ? Nous l'ignorons, cependant l'explication de cette bévue nous paraît valable.

¹⁵⁰ *The Private Case*, *op. cit.*, p. 91.

¹⁵¹ Jean-Christophe Abramovici in *Lolotte*, Cadeilhan, Zulma, 2001, p. 8.

¹⁵² Jean-Michel Raynaud, in *Les Romanciers libertins du XVIIIe siècle*, tome II, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2005, pp. 1477, 1482, 1484.

¹⁵³ Sarane Alexandrian, « Andréa de Nerziat et le libertinage chevaleresque », in *Les Libérateurs de l'amour*, Paris, Ed. du Seuil, Coll. « Points littérature », 1977, p. 72.

Nous donnons les premières pages de *Dorimon* dans l'Annexe.

¹⁵⁴ Alois Friedrich Graf von Brühl in *Die würdige Mutter*, Dresden, Walterische Hofbuchhandlung, 1790.

Jugements sur Nerciat

Décriée par les critiques, quant à sa qualité, l'œuvre du Chevalier de Nerciat demeure sujette à controverses. Emile Henriot affirme que « Nerciat [...] a peut-être trouvé le moyen de pousser à son plus haut point de perfection l'art malhonnête de tout dire, [...] »¹⁵⁵ et voit dans l'auteur « un écrivain charmant, doué pour beaucoup mieux sans doute, mais qui n'a pas su définir ses genres et ne s'est pas donné de limites »¹⁵⁶. Grimm le qualifie d'« amateur » et écrit à propos de *Félicia* : « Il est peu de catéchismes de libertinage et de corruption plus naïfs et plus effrontés que ce nouveau roman : on n'y trouve pas même l'apparence d'un sentiment moral. »¹⁵⁷ C'est d'ailleurs l'unique jugement que Grimm profère à propos du Chevalier. Louis Perceau voit en Nerciat un homme « charmant » dont « la plume savait allier à une extrême lascivité un souci d'élégance que lui pourraient envier bien des écrivains plus célèbres »¹⁵⁸. Pour Philippe Laroch, Nerciat reste un écrivain du second rayon : « Aussi l'aspect purement anecdotique des intrigues, le manque de discernement dans la recherche du plaisir, où l'esprit ne joue plus aucun rôle, ne permettent pas d'accorder à l'œuvre de Nerciat l'attention que nous portons à celle de Crébillon ou même de Rétif. »¹⁵⁹ En revanche, Hubert Juin chante l'éloge du Chevalier : « Faut-il dire que Nerciat fut un grand écrivain ? Ce qui est étonnant et proprement incompréhensible, c'est qu'on ne l'ait pas encore dit. Et non seulement Nerciat est un grand écrivain, mais encore est-il la cheville indispensable qui permette de faire – dans l'histoire de nos lettres – la liaison entre la Régence et le goût qui, à cette époque, entourait les manières du libertinage et le Valmont que Laclos a mis en

¹⁵⁵ Emile Henriot, « Le Chevalier de Nerciat » in *Les Livres du second rayon irréguliers et libertins*, Paris, Le Livre, 1926, p. 281.

¹⁵⁶ *Ibidem*, pp. 282 - 283.

¹⁵⁷ Friedrich Melchior Grimm, *Correspondance littéraire philosophique et critique*, juillet 1780, éd. M. Tourneux, Paris, Garnier Frères, 1880.

¹⁵⁸ Louis Perceau, sous le pseudonyme de Helpey » in *Mon Noviciat ou les joies de Lolotte*, Paris, [s.n.], 1932, p. 6.

¹⁵⁹ Philippe Laroch, *Petits-Maîtres et roués. Evolution de la notion de libertinage dans le roman français du XVIIIe siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1979, p. 148.

scène dans *Les Liaisons dangereuses*. » ¹⁶⁰ De même, Apollinaire reste enthousiaste devant les écrits de notre auteur : « Psychologue subtil et raffiné, esprit dégagé de tous les préjugés, écrivain délicieux, aux néologismes presque toujours heureux, personnage équivoque et séduisant, le charmant auteur de *Félicia* finissait en même temps que le XVIIIe siècle dont il est l'expression la plus délicate et la plus voluptueuse. » ¹⁶¹ De notre côté, nous adhérons au jugement proféré par Jean-Christophe Abramovici dans son introduction à *Lolotte* : « Cet inimitable ton de Nerciat, tour à tour goguenard, pathétique, ironique et malicieux, a conservé à ses œuvres une vitalité qu'étouffe injustement son classement parmi les *minores*. » ¹⁶²

Les Critiques étrangers

Quant aux critiques étrangers, leur nombre est encore peu important, et leurs études se restreignent à des préfaces proposées avec les diverses traductions ainsi qu'à quelques articles, le plus souvent dans les dictionnaires érotiques. ¹⁶³

Les jugements semblent variés : pour Dudley Leslie, traducteur anglais du *Doctorat*, « Nerciat était sans doute un des plus talentueux pratiquants de la littérature érotique florissant au XVIIIe siècle » ¹⁶⁴. Howard Nelson, critique américain, est plus précis : « Ce qui distingue Nerciat est son imagination, qui est riche et inventive, et il nous offre toujours un élément de surprise. On ne sait pas

¹⁶⁰ Hubert Juin, « Un Portrait d'Andréa de Nerciat », [1961] postface des *Aphrodites ou Fragments thali-priapiques pour servir à l'histoire du plaisir, Lampsaque, 1793*. Paris, Editions 10/18, 1997, pp. 555 - 556.

¹⁶¹ Apollinaire, in *L'Œuvre du chevalier Andréa de Nerciat*, Paris, Bibliothèque des curieux, Coll. « Les Maîtres de l'amour », 1927, pp. 35 - 36.

¹⁶² Jean-Christophe Abramovici, in *Lolotte*, Cadeilhan, Zulma, « Coll. Dix-Huit », 2001, p. 15.

¹⁶³ Voir Bibliographie « Bibliographies et catalogues mentionnant Andréa de Nerciat ».

¹⁶⁴ « Nerciat [...] was undoubtedly one of the most talented of the numerous French practitioners of erotic literature who flourished in the eighteenth century. » Dudley Leslie, *The unexpected love lesson*, London, The Odyssey Press, 1970, pp. XI-XII.

du tout à quoi s'attendre à la page qui suit. » ¹⁶⁵ Le critique Patrick Kearney, excellent bibliographe et critique anglais, lui concède une place indéniable dans la littérature érotique : « La qualité du style est très bonne, et derrière l'excès des personnages, les extrêmes licencieux au service d'un effet comique, se cache un portrait d'un certain type de société et d'environnement qui en soi est correct ; et si on ne tient pas compte des négligences littéraires d'Andréa de Nerciat, il nous est possible d'en apprendre beaucoup sur les préjugés, les goûts, les vêtements et les sentiments de ses semblables, ce qui est plutôt plus que ce que l'on peut dire de la plupart des écrits érotiques. » ¹⁶⁶

L'Allemand, Eberhard Wesemann, compare Nerciat à Casanova, au Prince de Ligne ou encore à Laclos ¹⁶⁷ et voit en lui avant tout un peintre de son temps : « Les mœurs secrètes du "Siècle galant" ont rarement été peintes par les écrivains ; peu ont trouvé le courage d'illustrer la vérité "nue". Nerciat en fait partie. » ¹⁶⁸ L'Autrichien, Hans Heinz Hahnl, qualifie Nerciat de libertin rusé : « Les sens bourgeois sont aiguisés, sans que l'oreille bourgeoise soit heurtée. Nerciat est ici, comme dans toutes ses œuvres, un stratège d'Eros. C'est un homme typique du rococo qui, comme divers aristocrates fréquentant les alcôves, assouvissait, avec un calcul routinier, ses désirs. Ce séducteur n'est dominé par aucune passion, il consomme le plaisir attendu sans être perturbé par aucune frustration. » ¹⁶⁹ Paul Englisch vante le style du Chevalier tout en lui trouvant un

¹⁶⁵ « *What distinguishes Nerciat is his imagination, which is rich and inventive, and he always offers an element of surprise. One just does not know what to expect next.* » Howard Nelson, in *The Devil in the flesh*, op. cit., 1970, p. 8.

¹⁶⁶ « *The quality of the writing is very good, and beneath the excesses of the characters, the extremes of licentiousness gone to for comic effect, there is a portrait of a certain type of society and environment that is accurate enough in its way ; and making allowances for Andréa de Nerciat's literary indulgences it is possible to learn much about the prejudices, tastes, habits and feelings of his peers, which is rather more that can be said of most erotic writing.* » Patrick Kearney, *A History of erotic literature*, London, MacMillan, 1982, p. 85.

¹⁶⁷ *In Liebesfrühling*, Leipzig / Weimar, Kiepenheuer, Coll. « Bibliotheca erotica », 1990, p. 11.

¹⁶⁸ « *Die geheimen Sitten des „Galanten Jahrhunderts“ sind kaum von Schriftstellern ins Bild gebracht worden, nur sehr wenige fanden den Mut zur Darstellung der „nackten“ Wahrheit. Nerciat gehört zu ihnen.* » Eberhard Wesemann, in *Der Teufel im Leibe (Le Diable)*, Leipzig / Weimar, Kiepenheuer, Coll. « Bibliotheca erotica », 1986, vol. 1e, p. 40.

¹⁶⁹ « *Die bürgerlichen Sinne werden aufgestachelt, ohne dass das bürgerliche Ohr beleidigt wird. Nerciat ist hier wie in allen seinen Werken ein Stratege des Eros. Ein typischer Rokokomensch, der*

manque « d'âme ». Affirmation que le critique allemand ne justifie pas : « Nerciat est un écrivain qui s'est distingué par son esprit et par son style. Sa manière de mener les dialogues est brillante et dénote d'une importante aisance dramatique. Il sait varier ses scènes érotiques ; jamais il ne choque par une tournure déplacée et même dans les scènes les plus libres il sait tromper, par des sentiments agréables, les réalités trop saisissables. Mis à part ces avantages, le lecteur reste froid devant ses écrits, parce que l'élément le plus essentiel, que nous ne voudrions déplorer chez aucun auteur, lui fait défaut : l'âme. Il appartient à cette classe d'hommes du rococo, auxquels Choderlos de Laclos par son roman immortel a érigé un monument éternel à défaut d'être digne d'éloge. » ¹⁷⁰

Dans l'ensemble, Nerciat reste pour tous les exégètes sinon un écrivain pornographique du moins un auteur du second rayon. Ce jugement est partagé par Raymond Trousson qui qualifie Nerciat d'« auteur fameux d'ouvrages pornographiques » ¹⁷¹. L'image pornographique, dont souffrent les écrits de Nerciat, est encore renforcée par certains éditeurs avides de vendre un nombre important de livres. Nous avons, par exemple, repéré quelques éditions allemandes qui exposent des filles dénudées sur les couvertures des ouvrages. Pour parer à un probable désenchantement du lecteur, l'éditeur émet alors à l'intérieur la réserve suivante : « La couverture n'a aucun lien direct avec le contenu de ce livre. » ¹⁷² Ce procédé malhonnête, utilisé sans doute dans l'esprit

wie die diversen Aristokraten, die diese Schlafzimmer bevölkern, seine Lustbefriedigung mit routinierten Kalkül betreibt. Diesen Verführer reißt keine Leidenschaft hin, er konsumiert den erwarteten Genuss und wird dabei von keinerlei Frustration behelligt. » Hans Heinz Hahnl, *in Lust nach Noten*, Vienne, Löcker Verlag, 1992, p. 81.

¹⁷⁰ « *Nerciat ist als Schriftsteller ausgezeichnet durch seinen Geist und seinen Stil. Seine Dialogführung ist glänzend und verrät eine bedeutende dramatische Geschicklichkeit. Auch in seine erotischen Szenen weiß er Abwechslung zu bringen, nie stößt er durch gemeine Redensarten ab, sondern weiß auch bei den freiesten Szenen durch gefällige Sentiments über die handgreifliche Deutlichkeit hinwegzutäuschen. Ungeachtet aller dieser Vorzüge lassen seine Schriften den Leser kalt, denn das Haupterfordernis, das wir bei keinem Schriftsteller missen mögen, fehlt bei ihm : das Gemüt. Er gehört zu jener Klasse von Rokokomenschen, denen Choderlos de Laclos in seinem unsterblichen Roman ein unvergängliches, aber kein rühmliches Denkmal errichtet hat.* » Paul Englisch, *in Geschichte der erotischen Literatur*, Stuttgart, Julius Püttmann Verlagsbuchhandlung, 1927, pp. 463 - 464.

¹⁷¹ Raymond Trousson, *in Romans libertins du XVIIIe siècle, op. cit.*, p. 1051.

¹⁷² « *Das Titelmodell steht in keinem Zusammenhang mit dem Inhalt des Buches.* »

d'aguicher un éventuel acheteur, contribue évidemment à entretenir la mauvaise image que le public se fait de la production d'Andréa de Nerciat.

Les Thèses

Les travaux universitaires, portant sur l'œuvre du Chevalier de Nerciat, se limitent, à ce jour, à une unique thèse soutenue aux Etats-Unis. Ni en France, ni en Allemagne, nous n'avons pu trouver d'autre étude de cette nature. L'Université de Paris X – Nanterre nous a signalé une recherche doctorale consacrée à Nerciat, mais son auteur a renoncé à la mener à bien en 1995.¹⁷³ Emile Henriot¹⁷⁴, ayant rencontré le Baron Robert de Nerciat, note en 1945, que celui-ci prépare une thèse sur l'activité politique de son trisaïeul. Nous n'en avons pas trouvé la trace.

L'unique thèse portant sur Andréa de Nerciat est intitulée : *Etude des romans libertins du Chevalier Andréa de Nerciat (1739 - 1800)*¹⁷⁵. Cet ouvrage, non publié, est remarquable par les différentes pistes qu'il ouvre aux enquêtes sur la vie tumultueuse de l'auteur. Cependant, cet effort de recherche donne davantage lieu à un travail d'historien qu'à une étude littéraire. Les analyses s'orientent selon deux axes : les romans de Nerciat « comme peinture de mœurs et comme contribution à l'histoire du plaisir »¹⁷⁶. Marion Toebbens opte pour un plan thématique, étudiant successivement les six romans les plus connus de Nerciat sous ces deux aspects. Des résumés d'une dizaine de pages précèdent chacune de ces analyses.

¹⁷³ Il ne nous a pas été possible de connaître le nom du chercheur, ni celui de son directeur de recherche.

¹⁷⁴ « Pour s'en tenir à Nerciat, le secret sera peut-être percé quelque jour, grâce aux recherches d'un de ses plus directs descendants, le baron Robert de Nerciat, qui prépare une thèse sur l'activité politique de son aventureux trisaïeul, et, sans trop s'attarder à l'écrivain, s'occupe de le rendre à l'histoire, à laquelle il appartiendrait. » Emile Henriot, « Du nouveau sur le chevalier de Nerciat » dans *Courrier littéraire, XVIIIe siècle.*, Paris, Edition Marcel Daubin, La Renaissance du livre, 1945, p. 179.

¹⁷⁵ Marion Luise Toebbens, *Etude des romans libertins du chevalier Andrea de Nerciat (1739 - 1800)*, Thèse de doctorat sous la direction du Professeur Alice Parker, soutenue en 1974 à l'Université d'Alabama, U. S. A., non publiée, 330 p.

¹⁷⁶ *Ibidem*, p. 4.

Une Justification de la recherche

Les critiques qui se consacrent à Nerciat le situent souvent entre Crébillon fils et le Marquis de Sade. Comme lui, ces derniers furent longtemps tenus pour des auteurs du second rayon et plus d'une fois décriés. Tout comme Sade, Nerciat n'hésite pas à donner des descriptions précises – et osées – du plaisir de la chair ; raison pour laquelle ses récits furent longtemps rejetés. Ce manque d'intérêt que lui témoigne généralement la critique semble se justifier par ces deux griefs : pourquoi s'occuper d'un écrivain à peine connu du public dont la production a la réputation d'être érotique, pour ne pas dire pornographique ? Certes, les scènes lubriques prédominent dans toutes les œuvres, mais on aurait tort de penser que Nerciat opte au fil des années pour une écriture franchement pornographique. Le fait que les *Aphrodites* et le *Diable* – ouvrages les plus osés de notre auteur – closent la chronologie de la publication pourrait inciter à soutenir cette thèse. En fait, le *Diable* constitue la deuxième œuvre du Chevalier et non la dernière, malgré le caractère posthume de sa publication. Cet aspect pornographique, pour réel qu'il soit, ne doit pas faire obstacle à notre lecture des textes. Au même titre que Sade ou Crébillon fils, Nerciat mérite une réhabilitation et sa production doit être considérée comme une œuvre littéraire à part entière. Vu le grand nombre d'hésitations et de confusions, une recherche sur les romans d'Andréa de Nerciat nous semble amplement justifiée ; et cela d'autant plus qu'aucune thèse n'a été consacrée, à cette date, en France, à cet auteur mineur pourtant bien français.

Notions autour du libertinage

Les romans de Nerciat sont des romans libertins, et cela dans le sens que lui donne le dix-huitième siècle. L'écriture de notre romancier s'inscrit dans une typologie de la littérature érotique, qui va d'un libertinage de salon jusqu'à une écriture prêchant la brutale réalisation de l'instinct. Le libertinage, tel que le présente notre auteur, se situe entre ces deux pôles.

Qu'est-ce, en fait, que le libertinage ? Quelles sont ses frontières en face des notions qui l'accompagnent, comme l'érotisme et la pornographie, quelles sont les facettes du roman libertin ou érotique et quelles sont ses portées ? Poser ces questions soulève une problématique toujours actuelle par laquelle les critiques se sentent encore concernés. Répondre à ces questions et donner une ou plusieurs définitions du libertinage nous semble une entreprise extrêmement épineuse : il s'agit d'octroyer un sens concret à ce qui est une notion abstraite.

D. H. Lawrence, analysant « pornographie et obscénité », soulève très justement la problématique en disant que « ce qui est pornographie pour l'un est rire pour l'autre »¹⁷⁷. Cette remarque nous semble extrêmement pertinente, car elle résume la difficulté de cerner et de définir plus précisément les conceptions abstraites que sont « libertinage », « érotisme » et « pornographie ». En effet, il y a autant de définitions que de critiques. Chaque exégète, si minutieux soit-il, n'arrive à mettre en lumière que les facettes qui lui semblent les plus caractéristiques. De même, chaque auteur propose sa propre conception et interprétation de ces termes à travers des mises en scènes, choisies certes délibérément, mais d'une manière très subjective. Comme le souligne Andréa de Nerciat lui-même : « On conviendra sans doute qu'en fait d'*érotisme*, les bornes entre le bon et le mauvais goût ne sont point encore fixées. »¹⁷⁸

Par ailleurs, à force de vouloir disséquer ce qu'est le libertinage et ce que sont ses frontières, nous risquons de compliquer et d'obscurcir ce qu'est, avant tout, au XVIIIe siècle la transposition écrite d'une sexualité libérée. Les variations autour du libertinage semblent vouloir couvrir un champ plus que vaste. Ainsi entendons-nous parler du libertinage « érudit »¹⁷⁹, « des mœurs »¹⁸⁰, « romanesque »¹⁸¹,

¹⁷⁷ « *What is pornography to one man is laughter to another.* » D. H. Lawrence, « Pornography and Obscenity », in *Phoenix The Posthumous Papers of D. H. Lawrence*, New York, The Viking Press, 1936, p. 170.

¹⁷⁸ *Doctorat*, p. 45.

¹⁷⁹ Cette liste ne se veut, en aucun cas, exhaustive, et les critiques en constituent des représentants parmi d'autres.

René Pintard, *Le Libertinage érudit dans la première moitié du dix-septième siècle*, Paris, Boivin, 1943.

« mondain »¹⁸², de « bonne compagnie »¹⁸³, à « fleur d'esprit »¹⁸⁴, « voluptueux »¹⁸⁵, « féminin »¹⁸⁶, « masculin »¹⁸⁷, « actif ou passif »¹⁸⁸, « populaire »¹⁸⁹, « perversi ou roué »¹⁹⁰, ou encore « philosophique »¹⁹¹.

Colette Cazenobe élargit encore le champ : « On pourrait [...] distinguer un libertinage aristocratique à la Voisenon, un libertinage grivois à la Nerciat, un libertinage vulgaire à la Mirabeau, un libertinage polémique à la Dulaurens, un libertinage pathologique à la manière de Sade...etc. La liste, bien entendu n'est pas close, chaque auteur, ou presque, ayant son libertinage à part soi. »¹⁹² Philippe Laroch, parlant de l'érotisme dans les romans libertins, évoque une dizaine de définitions données par d'autres critiques¹⁹³ et Valérie van Crugten-André va jusqu'à rejeter la désignation même de roman « libertin » :

« Afin d'éviter toute équivoque, il me semble préférable de renoncer à employer le mot libertin, trop connoté et de parler plutôt de *roman du libertinage*. Cette solution, tout

¹⁸⁰ Marion L. Toebbens, *Etude des romans libertins du chevalier Andréa de Nerciat*, op. cit.

¹⁸¹ Colette Cazenobe, « Le Naturel et le dénaturé dans le libertinage romanesque du XVIIIe siècle », dans *Etudes et recherches sur le XVIIIe siècle*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1980.

¹⁸² Robert Mauzi, *L'Idée du bonheur dans la littérature française au XVIIIe siècle*, Paris, Albin Michel, Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité, 1994.

¹⁸³ Hans Heinz Hahnl, *Lust noch Noten*, op. cit.

¹⁸⁴ Philippe Laroch, *Petits-Maîtres et roués [...]*, op. cit.

¹⁸⁵ Philippe Laroch, *Petits-Maîtres et roués [...]*.

¹⁸⁶ Pierre Fauchery, *La Destinée féminine dans le roman européen du dix-huitième siècle*, Paris, Armand Colin, 1972.

¹⁸⁷ Randolph Trumbach, « Erotic fantasy and male libertinism in Enlightenment England », in *The Invention of Pornography. Obscenity and the Origins of Modernity, 1500 - 1800*, New York, Zone Books, 1996.

¹⁸⁸ Andrzej Siemek, « La Recherche morale et esthétique dans le roman de Crébillon fils », *SVEC*, n° 200, Oxford, The Voltaire Foundation, 1981.

¹⁸⁹ Raymond Trousson dans *Les Romans libertins du XVIIIe siècle*, op. cit.

¹⁹⁰ Robert Mauzi, *L'Idée du bonheur [...]*, op. cit.

¹⁹¹ Henri Coulet, *Le Roman jusqu'à la Révolution*, Paris, A. Colin, 1988.

¹⁹² Colette Cazenobe, *Crébillon fils ou la politique dans le boudoir*, Paris, Honoré Champion, Coll. « Les Dix-huitième siècles », 1997, p. 31.

¹⁹³ Philippe Laroch, *Petits-Maîtres et roués [...]*, op. cit., pp. 231 – 237.

artificielle qu'elle puisse paraître, a le mérite de dissiper les ambiguïtés par sa nouveauté et le recours à un substantif moins souvent frappé de restrictions sémantiques. Je proposerai donc de considérer comme roman du libertinage tout roman qui a pour thème principal le récit des aventures charnelles, sexuelles (vécues ou fantasmées, décrites ou suggérées, timides ou expérimentées) du / de la / des protagoniste/s, quelle que soit son/leur extraction sociale et quels que soient le style ou la langue utilisés par l'auteur. »¹⁹⁴

Bref, les variations nous semblent trop multiples et, parfois, trop déroutantes¹⁹⁵. On pourrait, au contraire, s'interroger sur la nécessité de restreindre les notions à une conduite sexuelle à l'intérieur d'une société dont les conceptions et « convenances » se rétrécissent ou s'élargissent au fil des siècles. Dans cette perspective, notre but serait non pas d'appliquer une définition du libertinage précise à l'écriture de Nerciat mais, à l'inverse, d'extrapoler une vision propre à l'auteur, telle qu'elle jaillit au fil de ses œuvres.

¹⁹⁴ Valérie van Crugten-André, *Le Roman du libertinage, 1782-1815. Redécouverte et réhabilitation*, Paris, Honoré Champion, Coll. « Les Dix-huitièmes siècles », 1997, pp. 45 - 46.

¹⁹⁵ En tout état de cause nous nous refusons à en proposer de nouvelles définitions et nous invitons tout lecteur curieux d'un excellent exposé sur le libertinage à consulter l'introduction de Raymond Trousson dans *Les Romains libertins du XVIIIe siècle*.

Le But de notre recherche

Il nous paraît donc adéquat de formuler trois interrogations principales autour desquelles évoluera notre recherche : quelle est la véritable nature des libertins dont le Chevalier de Nerciat dresse le portrait ? Quelle est la portée éthique qui se dégage de ses créations littéraires ? Quels sont les outils littéraires qu'utilise l'auteur pour mettre en scène un libertinage joyeux et bon enfant ?

Nous verrons alors que Nerciat nous présente une écriture dans laquelle la volupté et l'excessive jouissance se rejoignent dans un univers plein de charme et de raffinements. Ce monde est peuplé de protagonistes qui rivalisent de beauté et de jeunesse, sans jamais sombrer dans la méchanceté. Ses libertins, et surtout ses libertines, ne s'inspirent pas, à la manière des héros de Crébillon et de Laclos, de la mauvaise conduite de quelques aînés. Poussés par un hédonisme qui se suffit à lui-même, ils semblent vivre dans l'unique but de réaliser le plaisir. Il devient vite évident que notre romancier maîtrise parfaitement l'écriture ; celle-ci se caractérise par son allure souple ; le tissage textuel est cohérent et le récit inventif. L'auteur fait preuve d'une imagination débordante qui, dans la majorité des cas, reste au service d'un comique auquel le lecteur peut adhérer.

Bien que ces orientations soient très claires, notre but premier consiste, avant tout, à simplifier l'approche de la lecture de notre auteur et à le rendre plus accessible à tout lecteur curieux de la production de Nerciat.¹⁹⁶ Nombreuses sont, en effet, les approches possibles du corpus, aussi bien du côté littéraire que du côté linguistique, ou stylistique, ou anthropologique ou même, dans un sens large, philosophique. Nous voulons ici en quelque sorte « poser sur la table », centrés autour de l'image des libertins, divers sujets qui pourraient bien évidemment faire en eux-mêmes l'objet d'une recherche pointue. C'est pourquoi nous souhaitons que notre recherche soit regardée non pas comme un aboutissement mais comme

¹⁹⁶ C'est aussi pour cette raison que nous avons présenté, dans cette recherche, un « Essai bibliographique » de tous les ouvrages de Nerciat ainsi que de ses (nombreuses !) traductions. Ce genre de bibliographie n'a jamais encore été présenté.

une ouverture à de nouvelles perspectives concernant un auteur encore très peu connu.

Restrictions nécessaires

Le corpus de Nerciat, nous l'avons vu, est aussi important qu'empreint d'incertitudes. Matériellement, il nous paraît impossible de prendre en compte tous les romans ou même, à côté des romans avoués, uniquement les attributions dont nous pouvons plus ou moins être certains. Il nous paraît donc raisonnable de nous restreindre aux romans les plus accessibles que sont, *Félicia* mis à part, *Monrose*, *Lolotte*¹⁹⁷, *Le Diable au corps*, *Les Aphrodites*, ainsi que *Le Doctorat impromptu*. De même, vu le nombre impressionnant de personnages, nous nous cantonnons à l'étude des protagonistes principaux, dans la mesure où Nerciat choisit ces figures pour dresser son propre concept du libertinage. De plus, le nombre considérable des personnages présentés dans ses romans – soixante dans *Monrose* – incite à opérer pareille sélection.¹⁹⁸

¹⁹⁷ *Mon Noviciat ou les joies de Lolotte* paru chez Zulma sous le titre de *Lolotte*.

¹⁹⁸ Voir Chapitre 9^e : LA POETIQUE DE LA VIRTUOSITE, « L'Abondance des personnages ».

TABLE DES ÉDITIONS LES PLUS FREQUEMMENT CITÉES

1. *Les Aphrodites ou fragments thali-priapiques pour servir à l'histoire du plaisir, Lampsaque, 1793*, Paris, Editions 10/18, 1997, 571 p. ¹⁹⁹

Avec une Postface de Hubert Juin.

2. *Le Diable au corps, œuvre posthume du très recommandable docteur Cazzoné, membre extraordinaire de la joyeuse faculté phallo-coïto-pygo-glottonomique*, Paris, Editions 10/18, 1997, 589 p. ²⁰⁰

3. *Le Doctorat impromptu*, Paris, Actes Sud, Coll. « Babel », 1993, 87 p. ²⁰¹

Avec une Postface d'Alain Chareyre-Méjan et Charles Floren.

4. *Félicia ou mes fredaines*, Cadeilhan, Zulma, « Coll. Dix-huit », 2002, 367 p.

Avec une Introduction de Jean-Christophe Abramovici.

5. *Lolotte*, Cadeilhan, Zulma, « Coll. Dix-huit », 2001, 345 p.

Avec une Introduction de Jean-Christophe Abramovici.

6. *Monrose ou le libertin par fatalité*, [s.l. ; s.n.] [Brussel, Lecrivain et Briard], 1792 - 1871, 4. vol., 201 p., 235 p., 220 p. et 224 p. ²⁰²

¹⁹⁹ Cette édition est aujourd'hui épuisée.

²⁰⁰ *Idem.*

²⁰¹ *Idem.*

²⁰² Dans notre travail nous les signalons respectivement par T. 1, T. 2, T. 3 et T. 4. Cette édition reprend la première édition de 1792.